

OPTOMETRISTES REMY BEAULIEU O. D. ET ROBERT FOURNIER O. D. 94, de la Couronne (ch. 2) TEL: 4-2413 Québec 2



CONFIEZ VOS IMPRESSIONS AU "GUIDE" IMPRIMES DE QUALITE SUPERIEURE L'IMPRIMERIE LA MEILLEUR MARCHE.

VOL NO XXII NO — 50

9, rue St-Antoine, Ste-Marie de Beauce, Province de Québec Canada.

JHUDI LE 29 MAI 1954

Sur la tombe d'un grand curé

M. l'abbé Jules Lockwell, curé de Donnacona, n'est plus. Son dernier sommeil a appesanti ses paupières pour l'éternité.

Agé de 64 seulement, Dieu est venu recueillir cette âme de choix au service de son Eglise et de ses fils.

En pensant à lui, deux souvenirs hantent mon esprit: Le premier lors d'une rencontre au Lac Sergent, été 1943, où il m'avait raconté son entrevue avec l'Honorable Duplessis au sujet de la reconnaissance syndicale des ouvriers.

Le deuxième tout récent celui-là, 30 novembre 1953, lors de sa présence à Saint-Basile pour la reformation de la Ligue de Hockey du comté de Portneuf. J'avais tenu à le saluer et à lui rendre mes hommages.

Je le vois encore, vêtu de son paletot d'automne, me disant: "Mais, monsieur Levasseur, je vous prenais pour un homme d'une cinquantaine d'années et plus".

Après lui avoir révélé mon âge, 36 ans, je lui ai dit: "C'est peut-être trop jeune pour faire du journalisme..."

Et lui, avec un sourire franc que je n'oublierai jamais, de me répondre sans tarder: "Mai non, ça promet, votre travail est magnifique". Et il m'encouragea de continuer.

Là encore, j'ai compris le bel esprit d'humilité et de condescendance de cet apôtre du Christ qui aime la réalisation du bien et reconnaît les efforts de ceux qui luttent avec franchise et honnêteté.

D'ailleurs, franc et honnête, voilà les qualités qui ont dominé et inspiré toute la vie de monsieur le curé Lockwell. Pour lui, les compromis et les coulisses, c'étaient du mensonge et de la malpropreté.

N'avait-il pas raison? surtout en ce siècle où la plupart cherchent à tromper les autres, dans le but de faire triompher l'ignorance et de réléguer dans l'oubli les misères du peuple?

Vous avez tenu haut l'étendard de la vérité et du bien, monsieur l'abbé, et je vous admire et vous en félicite. Votre souvenir guidera sans cesse ceux qui luttent pour le triomphe des belles causes.

La jeunesse, pour qui vous vous êtes toujours dévoué, à qui vous avez prêché l'exercice des vertus, vous a accompagné dans vos dernières minutes de votre pèlerinage terrestre. C'est en lui rendant un dernier service que vous avez rendu au Créateur votre dernier souffle.

Ce geste ne sera jamais oublié et vous, vous continuerez de veiller du haut du Ciel sur les âmes que vous avez toujours aimées.

Oui, vous avez aimé tous vos frères en humanité. Vous avez souffert de leurs échecs, de leur misère, de leur oppression. Il en a été ainsi, parce que

vous avez cru à l'amour pour chaque homme, à l'amour pour l'humanité, c'est-à-dire à l'amour pour le Christ.

En effet, c'est dans le Christ que vous retrouviez tout l'objet de votre amour, jusqu'à la nature qu'il a créée comme Dieu et délivrée comme homme. Tout aimer avec le Christ, c'est tout rapprocher de Dieu.

Voilà ce qui a guidé votre vie et qui fait maintenant et sans cesse votre gloire.

Pour vous, aucun acte n'était petit dans la charité. Aussi, aujourd'hui et éternellement, votre vie est remplie et comblée d'un infini d'amour.

THEO LEVASSEUR

M. Gaétan Roy

M. Gaétan Roy, ténor, protégé du Gouvernement provincial, de passage à Ste-Marie jeudi. Il s'est fait entendre aux messes dans un rétroscène de pièces sacrées à l'occasion de l'Ascension. La population de la Beauce et des environs aura l'avantage d'applaudir M. Roy, dans un récital qu'il donnera au Centre Récréatif, lundi, le 14 juin prochain.

M. Jos.-A. Faucher

M. Jos.-A. Faucher, agent de circulation de Ste-Marie, a dû s'altérer à la suite d'un accident survenu mercredi dernier, alors qu'il prenait place dans le défilé se rendant aux funérailles de M. Linière Giguère, lorsqu'un camion de la Shawinigan le heurta au passage. M. Faucher qui est sous les soins du Dr Ls.-P. Dionne, souffre d'une luxation à une côte. Son état semble s'améliorer graduellement et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Aux Etats-Unis

M. Roméo Ferland, gérant de la Salle d'amusements du Centre Récréatif, accompagné de M. Robert Huppé de St-Elzéar, sont de retour d'un magnifique voyage aux Etats-Unis. Poursuivant leur itinéraire les deux voyageurs ont visité le Sud des Etats-Unis le nord de l'Ontario en passant par Port-Arthur et sont revenus par les Etats-Unis où ils ont visité plusieurs parents et amis. A leur retour ils ont ramené avec eux une parente, Mme Jean-Louis Avaré et sa fille Denise qui auront le plaisir de passer un mois à Ste-Marie. Nous leur souhaitons un heureux séjour parmi nous.

Mort de Monsieur Linière Giguère

M. Linière Giguère, de Ste-Marie de Beauce, ex-marchands, est décédé après une courte maladie. Il était âgé de 68 ans et deux mois. Il laisse dans le deuil son épouse, née Wilhelmine Lehoux; ses fils, Paul-Emile, marchand; Roland, dentiste; ses filles, Georges Turcotte (Madeleine) et M. Turcotte; ses brus, MM. et Mmes P.-E. Giguère (Emilienne); Roland Giguère (Françoise Sauvé); ses petits-enfants, Jean-Claude, André et Micheline Giguère; Suzette, Marc et Martine Giguère; ses frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Léonée Giguère, de Chicago; Arthur Giguère, de Ste-Marie et Jean-Louis de Chicago; ses sœurs et beaux-frères, MM. et Mmes Godefroy Grégoire (Génor) de Détroit; J.-Baptiste Boutin (Blanche), d'Amos; Laurent Champagne (Hectorine).

Les funérailles ont eu lieu mercredi, à l'église paroissiale de Ste-Marie de Beauce. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Edgar Mercier & Fils de Ste-Marie. Nous publions les funérailles la semaine prochaine faute d'espace.

Nous obtiendrons un succès Soucoupes volantes

par: BENOIT VACHON, Président de l'O. T. J.

Permettez-moi de venir vous entretenir quelque peu au sujet de la souscription en faveur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, qui commencera dimanche le 30 mai prochain. Nous tous de l'O.T.J. avons à cœur cette année de pouvoir faire encore un pas en avant; c'est à dire que lors d'une assemblée de l'O.T.J. notre aumônier nous déclarait qu'il était urgent d'organiser le plus tôt possible une petite bâtisse où l'on pourrait organiser les services séparés de toilette pour garçons et filles. C'est d'une urgente nécessité et d'ailleurs M. l'Abbé Luc Savard l'expliquait dernièrement dans un article publié dans ce journal. Plusieurs personnes ont répondu généreusement à notre demande pour passer de porte en porte afin de ramasser vos offrandes. J'ose espérer que toutes les familles de Sainte-Marie se feront un plaisir et un devoir de supporter financièrement leur oeuvre. Je sollicite par la même occasion tous les jeunes garçons et filles qui travaillent à Ste-Marie d'offrir généreusement leur contribution à celui

qui passera chez eux. J'aimerais aussi faire appel à toutes nos associations paroissiales, car une souscription de leur part serait sans doute un beau geste d'appréciation pour l'O.T.J. J'ai eu à plusieurs occasions l'opportunité de raconter ce que faisait l'O.T.J. à Ste-Marie pour les jeunes et les moins jeunes; et tous ont été surpris de constater que celle-ci a pu soutenir et financer autant d'activités, autant sportives qu'éducatives. Je voudrais aussi remercier tous ceux qui dans le passé, ont si magnifiquement répondu en maintes occasions en donnant généreusement des prix qui ont servi soit pour soirées d'amateurs ou des parties de cartes. Merci aussi à ceux qui donnent ou collectent à la porte de l'Eglise. De même un cordial merci à notre conseil municipal pour les généreux octrois dont ils nous ont gratifiés depuis quelques années, aussi sollicitons-nous de notre Conseil le service d'eau qui je crois est de première importance. Donc, si depuis quelques années vous avez pu soutenir cette oeuvre avec tant de

générosité il est évident que tous les solliciteurs pour la présente campagne seront reçus avec compréhension et générosité et je suis sûr qu'en réalisant l'objectif fixé ce sera le plus belle marque d'estime et de remerciement que les citoyens de Ste-Marie pourront offrir à notre aumônier M. l'Abbé Luc Savard qui a toute la responsabilité de cette organisation pendant les vacances d'été. Cela demande beaucoup de travail et de responsabilité et M. l'Abbé Luc Savard a su remplir ce poste avec beaucoup de générosité et de désintéressement depuis plusieurs années déjà. Je termine en remerciant d'avance toute la population pour l'appui que vous nous apporterez dans cette campagne. Ce sera, je suis sûr le plus beau geste de reconnaissance à l'égard de tous ceux qui se sont dépensés pour administrer votre O.T.J. Merci aussi, au nom de tous les petits qui la fréquentent encore à l'avenir. Benoit VACHON, Président de l'O.T.J.

Notre-Dame du Cap à Ste-Marie le 7 juin

UNE TOURNEE TRIOMPHALE DE NOTRE DAME DU CAP PREPARATOIRE AU CONGRES MARIAL NATIONAL

Une tournée triomphale de Notre-Dame du Cap, organisée à la façon de celle qui précéda l'inoubliable Congrès Marial d'Ottawa, en mai et juin 1947.

Montée sur son beau char de triomphe, réplique du pont des chapelets, celle-ci même qui servit en 1947, notre Madone Nationale inaugura cette deuxième tournée le 7 juin dans la ville de Windsor, (Ontario), à l'occasion de la grande parade annuelle du May Day. L'imposante démonstration, à laquelle prirent part 50,000 personnes, était présidée par S. Em. le Cardinal James Charles McGuigan, archevêque de Toronto. Son Excellence Mgr John C. Cody, évêque de London, S. Exc. Mgr Leo Nelligan, plusieurs Prélats et un nombreux clergé du diocèse de London ajoutait à l'éclat de cette grande manifestation mariale.

Après avoir visité les diocèses de London, Hamilton, Toronto et Kingston, la Madone entrera triomphalement à Ottawa le 26 mai. Le 7 juin, elle pénétrera dans le diocèse de Québec où elle visitera les centres suivants: Thérford-les-Mines, Ste-Marie de Beauce et Lévis. Elle entrera solennellement dans la ville de Québec dimanche le 13 juin, pour présider la procession des Madones historiques du diocèse. Comme on le sait déjà, ce ralliement diocésain se-

Rions un peu

EMPHASE ESPAGNOLE Les espagnols ont de curieuses images lorsqu'ils font des compliments à quelqu'un et aussi quand ils se mettent en colère. —Bénie soit la mère, merveilleuse qui t'a mis au monde. Et maintenant voici une apostrophe d'un Espagnol en colère: —Je te souhaite d'avoir les pieds en mille petits morceaux et que le bon Dieu te nomme facteur.

Le comte de Bussi s'étant allé promener aux Petites-Maisons, pour y voir les fous demanda à l'un deux qui lui paraissait plus tranquille que les autres, pourquoi il était là. "Monseigneur, lui dit-il, on m'enferme ici pour une maladie qui s'appelle folie parmi nous et que parmi vous on appelle VAPEURS".

Dans une soirée où Talleyrand se trouvait assis entre Mme Recamier et la baronne de Staël, comme celle-ci le voyait beaucoup s'occuper de sa rivale, elle lui posa une question embarrassante pour sa galanterie, mais bien féminine: —Si nous tombions à l'eau toutes les deux, laquelle paraîtrait digne d'être secourue la première? —Je parie, baronne, que vous êtes une excellente nageuse.

Jules V. un brave citoyen vient de mourir. La famille se prépare aux funérailles. Un farceur, et sans doute un quelqu'un qui avait connu le défunt, trouva l'occasion bonne de placer bien en évidence sur la porte, un bout de carton portant l'inscription: "JULES MONTE AU CIEL CE MATIN A 6 HEURES." Plus farceur encore, est celui qui écrivit sous ces lignes la réplique que voici et en somme très spirituelle. "3 HEURES P. M., SAINT PIERRE INQUIET, JULES PAS ENCORE ARRIVE."

La farce quoique bonne a mis les limiers municipaux à la recherche du farceur — Respect aux mots.

Les Quarante Heures Jeudi le 3 Juin La population de Ste-Marie sera sans doute heureuse d'apprendre que les Quarante-Heures débuteront le 3 juin, en l'église de Ste-Marie. A cette occasion, il y aura plusieurs sermons, prêchés par des Révérends Pères du Saint-Sacrement de Québec. Le public est invité à se rendre nombreux adorer le S-Saint Sacrement, afin de faire descendre nombreuses les bénédictions de Jésus-Hostie, sur notre beau village de Ste-Marie.

PARTERNELLE BONTE Mlle Rose-Anna Fournier de Ste-Marie Beauce vient de recevoir de sa Sainteté le Pape Pie XII, remerciements des prières faites pour le retour de sa santé, et lui envoie de tout coeur la Bénédiction Apostolique.

Programme de la journée du 30 mai

JUBILE D'ARGENT DE L'AMICALE STE-MARIE DE BEAUCE.

- 1—Ralliement à 9.30 hres dans la cour du couvent. 2—Inscription des anciennes. 3—Messe à 11 hres par M. l'aumônier, M. l'abbé Joseph Lehoux, curé. Sermon par Mgr Lebou. 4—Photographie après la messe à la porte de l'église. 5—Banquet à la salle de l'Externat. 6—Temps libre. Visite du vieux Couvent. 7—A 2 hres, réception dans la salle du Couvent. 8—Salut.

L'oeuvre des terrains de jeux

Le dévouement des membres du Comité des Terrains de Jeux n'est pas suffisant pour maintenir, améliorer et développer cette oeuvre admirable et nécessaire de nos jours. Voilà pourquoi on fera bientôt un appel à tous les paroissiens, car cette oeuvre est l'oeuvre de tous. Tous répondront généreusement à cet appel afin de perfectionner sur-

tout le côté moral de l'organisation et d'assurer une plus grande sécurité à nos enfants. Ainsi les parents n'auront aucune crainte et ils confieront leurs enfants au cours des vacances aux dirigeants dévoués qui les remplacent. Je souhaite grand succès aux organisateurs de la souscription. J. LEHOUX, Ptre, Curé.

TROTTOIR MOBILE:

Le premier trottoir mobile au monde a commencé à rouler à Jersey City lundi de cette semaine.

C'est le premier trottoir mobile au monde jusqu'à ce que les Russes fassent chez eux la découverte d'un trottoir mobile inauguré quelques heures avant le trottoir américain et allant deux ou trois pieds à l'heure plus vite que l'autre.

En attendant les voyageurs qui circulent sur ce trottoir prétendent qu'ils vont deux fois plus vite qu'avant quand ils marchent dans le même sens que le trottoir par contre ils n'avancent pas du tout s'ils marchent dans le sens contraire ce qui est tout à fait exact comme dirait M. de la Pallace.

De plus si vous rencontrez une dame qui vous sourit sur ce trottoir ne soyez pas trop vexé ou trop heureux car c'est peut-être que le trottoir lui chatouille les pieds et cela veut dire qu'un des plaisirs des promenades romanesques sur le trottoir sera bientôt un souvenir du passé car nous ne pourrions plus nous fier aux sourires de ces dames pour engager des conversations.

Dans les villes la disparition des trottoirs ordinaires sera une tragédie pour les gamins qui ne peuvent se rendre en campagne le dimanche et qui, pour toute distraction s'assissent sur le bord du trottoir pour examiner effrontement le dessous des automobiles qui passent.

Les attroupements devant les vitrines deviendront aussi un souvenir du passé à moins qu'on fasse aussi circuler les vitrines.

Fini aussi le temps où l'on descendait les poubelles sur le trottoir dans les villes surpeuplées car avec ce nouveau trottoir les poubelles feront une concurrence vraiment trop sale aux belles de ces villes.

IL S'EST MIS DANS DE MAUVAIS DRAPS:

Un jeune homme de Québec a été accusé mercredi d'avoir volé 120 draps propriété du ministère de la défense.

Si c'est vrai ce sera le cas de dire qu'il s'est mis par sa faute dans de bien mauvais draps.

IL A PARDONNE:

Un jeune garçon de Montréal, Luc Maloin, a été assailli par un maniaque de 17 ans qui a failli le tuer et pourtant encore sur son lit d'hôpital il a pardonné à son agresseur.

Je sais qu'il faut pardonner mais pour ma part je ne pardonne pas aux coupables qui ont laissé ce maniaque en liberté car d'après un journal de Montréal ce sadique avait déjà avant cet attentat trois autres victimes sur les bras.

Est-ce que la police de Montréal croit que les fous se font descendre aussi rapidement que les gangsters pour les laisser ainsi en liberté.

CHEMIN A SENS UNIQUE:

Un grand journal de Paris a fait récemment une enquête auprès des gens qui ont réussi, afin d'apprendre d'eux la cause de leurs succès.

Un grand nombre d'entre eux prétendent qu'il faut attribuer leur réussite, excusez l'expression, aux coups de pieds au derrière qu'ils ont reçus dans leur jeunesse. Si l'on voulait être malin avec les gens qui répondent de cette façon l'on pourrait dire que ceux qui ne réussissent pas ont probablement du recevoir des coups de pieds dans les mauvais sens.

POLICIER VS JOURNALISTE:

Un journaliste a échangé dernièrement des coups avec un policier à Rio de Janeiro avec le résultat que le journaliste est mort car imaginez-vous que le policier répliquait par des coups de matraque pour répondre aux coups de crayon du journaliste. De plus au lieu de se servir de sa langue pour répondre le policier essayait de se servir de sa langue de botine avec le résultat que le journaliste attrapait des coups de pieds. Heureusement que ce policier demeurerait loin d'ici car s'il demeurait ici qui me dit que je ne serais pas le journaliste décadé.

FRANCHISE POUR FRANCHISE:

A Toronto, le directeur de l'éducation C. C. Goldring prétend qu'il n'y a pas d'avantage dans une ville anglaise comme Toronto de payer des professeurs pour l'enseignement du français.

Nous pourrions dire la même chose de l'anglais pour la ville de Québec et pourtant nous ne le dirons pas car l'opinion d'un rond de cuir ne vaut que ce qu'elle vaut même si ce rond porte un nom qui peut se traduire en français par rond d'or. Cependant j'ai peur pour l'éducation dans Toronto car leur directeur ne semble pas avoir dépassé un niveau élémentaire en instruction pour s'appuyer pour parler sur une expérience faite aux Etats-Unis où 2 p. cent de la population peut être de langue française tandis que nous sommes ici plus de 30 p. cent de la population du pays.

POSTE CONVOITE:

Deux canadiens ont informé le ministère de la Justice qu'ils étaient intéressés à devenir imprimeurs bourreaux.

Ne riez pas de ces gens même si cela vous paraît trôle à première vue car le bourreau actuel est payé environ \$500 par exécution et vous savez qu'il ne chôme pas souvent.

Comme son identité est cachée par un masque cela lui permet peut-être en même temps de masquer ses revenus quand le mois de l'impôt arrive.

GROSSE NOUVELLE:

On annonce que le mois de juin sera plus beau que le moi de mai; c'est facile à prévoir car entre nous c'est impossible d'avoir pire que la température que nous avons eue en mai.



M. Jean-M. Carette
Fondateur
Mme Jean-M. Carette
directrice-gérante



Journal hebdomadaire

Imprimé par les Ateliers "Le Guide" Enrg.
à 9, rue St-Antoine
Sainte-Marie de Beauce — Québec, Canada

Fondée en 1930

Autorisé comme

envoi postal de 2e classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENTS

COMTE	\$1.50
QUEBEC	\$1.50
ETATS-UNIS	\$2.50
CANADA	\$2.00

Causerie du député de Portneuf M. R. Chalifour

au club Renaissance - le 28 avril 1954 - et ayant pour titre:

"PROPOS D'ACTUALITE"

L'acte constitutionnel de 1867 attribue aux provinces le droit à l'impôt direct. Laissons de côté la question tant débattue de priorité.

Le pouvoir central ne tente nullement d'intervenir dans ce champ de taxation jusqu'en 1917 - alors que timidement, en s'excusant près des provinces, il établit temporairement, par mesure d'exception un impôt sur le revenu.

Cette mesure temporaire persiste encore en 1942, alors que, le même pouvoir demande aux provinces des revenus additionnels et toujours temporaires, et loue certains droits de taxation en échange d'un subside annuel. Ces ententes prennent fin en 1945, et après modifications, sont présentées de nouveau en 1950 et acceptées successivement par toutes les provinces, sauf Québec.

Ottawa offrait à Québec environ 120 millions en échange de droits d'une valeur approximative de 80 millions. Par principe, Québec refusa et perd environ 40 millions par an depuis. Il y a quelques mois, Québec, légalement, établit chez elle un impôt sur le revenu des particuliers rapportant 22 millions et demande à Ottawa de se retirer pour autant. Lui laissant encore un supplément en gain de 20 millions au moins. Ottawa refuse et c'est le cri de "Haro sur le baudet" qui est en l'occurrence, la province de Québec.

Je crois que, dégagé de toutes ses contingences et incidences, c'est un tableau assez exact des événements qui ont amené le différent actuel entre Québec et Ottawa, je dis entre Québec et Ottawa, non pas, entre Québec et les provinces sœurs.

La prise de position d'Ottawa est établie par deux discours: l'un du ministre des finances, monsieur Abbott, qui crée une surprise et entraîne les protestations de tous les journaux du Québec et de presque tous ses citoyens.

Discours effarant, parce que le sophisme y est le mode courant de raisonnement, où on refait l'histoire d'un mot, revise après coup le droit constitutionnel pour le faire servir à ses desseins, tient pour son avenue l'opinion des juristes et des hommes d'état les plus éminents, présente comme vrai ce qu'on disait faux hier et vice versa. Discours que le "DEVOIR" qualifiait de "ni sincère - ni honnête" - qui faisait se demander à la CHAMBRE DE COMMERCE de Montréal: "Monsieur Abbott est-il de bonne foi", et observer à L'ACTION CATHOLIQUE "comme monsieur Abbott a changé".

La réfutation en droit de cet exposé a été faite d'une façon magistrale par le solliciteur général à Lévis, le 8 avril dernier, et à maintes reprises, sous tous ses aspects, par le premier ministre Duplessis et par la presse des deux langues de la province.

Puis monsieur Lesage suivit. Le discours de monsieur Abbott surprit aisément. Après le discours de monsieur Lesage ce fut presque le silence, le silence qui suit habituellement.

ment la consternation. Discours qui a failli tromper certains gens des plus avisés, mais qui se révèle à sa lecture, des plus inconcevables.

Nous nous y arrêtons quelque peu. Je cite: La répartition du revenu des impôts par le Parlement entre les provinces, sous forme de subsides, est absolument conforme à l'esprit de la Confédération.

Non, monsieur Lesage, pas dans le sens que vous l'interprétez: le subside était une compensation pour la session par les provinces de deux sources spécifiques de revenu, les droits de douanes et d'accise - ça n'établissait pas un principe général, ça ne représentait pas l'esprit de la Confédération et ce qui le prouve c'est qu'on a pris le soin d'établir des sources déterminées de revenus pour les provinces. Autrement, on aurait laissé le gouvernement central percevoir tous les impôts et les répartir ensuite entre les provinces. Un peu plus loin, le même leit-motiv.

"Fidèle à l'esprit de l'Acte confédératif, pour établir une plus juste répartition des revenus qui aide à toutes les provinces à remplir leurs obligations constitutionnelles, le Gouvernement Canadien a, depuis 1945, fait des propositions diverses aux gouvernements locaux, dans le dessein d'en arriver à des ententes fiscales qui auraient en même temps le grand avantage d'éviter la double taxation".

Nous en sommes, d'une aide aux autres provinces, mais vous n'avez pas le droit de laisser entendre que pour y parvenir il faille ou accepter vos ententes fiscales ou établir une double taxation; Québec vous présente une façon d'y parvenir - sans ces ententes et sans une double taxation, et c'est ce que vous refusez, nous verrons pourquoi.

Plus loin: "Je crois que personne ne contestera que pour maintenir notre système de gouvernement, chacun de ses échelons doit avoir les ressources financières dont il a besoin pour remplir ses obligations constitutionnelles."

"N'est-il pas juste qu'il y ait dans les circonstances une certaine répartition des revenus des taxes entre les diverses provinces?"

Nous en sommes encore, mais c'est sur la manière que nous ne nous entendons pas. Encore une fois, nous le répétons: nous nous refusons à croire, que pour parvenir à cette fin nous devons renoncer à notre autonomie et vous céder tous nos pouvoirs de taxation.

En outre, la province de Québec a toujours fait sa part pour aider les provinces nouvelles ou moins fortunées et est encore prête à le faire.

Depuis 1950, elle y contribue pour plus de \$350,000,000. par an, soit par \$320,000,000 d'impôt direct des particuliers payés à Ottawa plus \$40,000,000, qu'elle laisse au trésor fédéral en refusant l'offre de

celui-ci. La province de Québec sait que les provinces maritimes entre autres, ont besoin de l'aide de ses sœurs et elle a pour elles une sympathie particulière découlant de conditions et d'intérêts identiques; avec elles nous avons longtemps formé le groupe des provinces pauvres. Ces provinces, comme les autres d'ailleurs, peuvent compter sur Québec et c'est injuste envers celle-ci d'insinuer comme on le fait qu'elle veut par suite des derniers actes qu'elle a posés se soustraire à ses obligations et même délaissier ses habitudes de libéralité.

Revenons à monsieur Lesage qui fait ensuite un long exposé technique des difficultés, amplifiées à dessein, et de conclusions poussées à l'extrême.

me pour conclure que la proposition de déductibilité individuelle est "franchement ridicule" et absurde" et conclure également que ceci entraîne l'impossibilité d'ententes fiscales avec les provinces.

Je soumetts que toute province refusant les ententes fiscales, pourrait établir un pourcentage propre de déductibilité; pour correspondre "grosso modo" au subside offert par Ottawa et pourrait ensuite corriger les écarts par des ajustements périodiques entre les deux gouvernements.

D'ailleurs, vous savez que ces jours derniers un expert comptable de la Commission Rowell-Sirois a réfuté les allégations d'Ottawa sur ce sujet.

Et monsieur Lesage de résumer ainsi: "En définitive, ce que l'on nous demande, c'est de reconnaître au gouvernement de Québec le privilège de décider lui-même, à sa guise, par une action unilatérale, du montant de revenus qu'il peut venir chercher dans le Trésor fédéral".

C'est un sophisme, monsieur Lesage, car si Québec décide seul du montant qu'il veut déduire, vous ne pouvez vous en plaindre puisqu'il ne veut puiser que la moitié de ce que vous êtes prêts à lui restituer des revenus perçus dans Québec même.

Encore, vous dites: "Ce qu'on nous demande, en d'autres termes, c'est le pouvoir pour le Québec de taxer non pas ses contribuables mais le Trésor du gouvernement canadien".

Mais non, encore une fois, monsieur Lesage, tout simplement nous voulons percevoir librement la moitié de ce que vous nous offrez mais en exigeant que nous vous rendions "foi et hommage".

Encore dites-vous: "Le gouvernement de Québec dit qu'il ne veut pas de subsides. Mais ce qu'on nous demande, c'est de lui permettre de fixer lui-même le montant des subsides qu'il percevra d'une autre façon".

C'est une répétition - Encore une fois, sophisme! Vous nous offrez vous-mêmes un subside résiduaire de \$40,000,000, d'ici 5 ans, et pour ne déranger en rien vos en-

tentes avec les autres provinces, Québec décrète que pendant cette période de temps il ne se réservera que la moitié de ce montant. En quoi pouvez-vous vous plaindre? Et, avant de conclure, monsieur Lesage ajoute ceci:

"Depuis 1945, nous avons fait diverses propositions successives, ce n'est qu'après avoir été modifiées plusieurs fois qu'elles sont devenues acceptables à neuf provinces sur dix".

Comme on disait au collège, "distinguo", monsieur le ministre. Pour être plus juste, vous devriez dire "acceptées" plutôt "qu'acceptables", d'ailleurs, le mot acceptable est déjà assez chargé de restrictions. Vous savez fort bien qu'au moins trois provinces ont accepté en protestant et au moins une après une longue hésitation. Même, nous croyons savoir que la Nouvelle-Ecosse ne s'en félicite guère et l'Ontario encore beaucoup moins.

Le 26 novembre 1953, à Winnipeg, devant des Municipalités du Manitoba, monsieur Frost, premier ministre de l'Ontario, disait ce qui suit:

"La meilleure solution aux problèmes municipaux serait d'établir de nouveau une Commission économique pour demander au gouvernement fédéral de réviser les ententes de taxation fédérales-provinciales".

Il y a quelque chose de plus significatif encore; car un peu plus tard dans une autre circonstance il déclarait:

"La plus riche province du Canada n'a plus les ressources voulues pour traiter gratuitement ses malades pauvres. Cette forme d'aide sociale sera dorénavant impossible à maintenir, sans le secours d'octrois additionnels venant d'Ottawa".

Il est évidemment faux de prétendre que l'Ontario en particulier est satisfait des ententes! Mais enfin, pourquoi, messieurs Abbott et Lesage, ces cris d'alarme? pourquoi cette lecture de boucliers contre Québec?

Parce que le gouvernement de Québec taxe trop ses citoyens, semblez-vous dire? Mais, ça le regarde, et ce exclusivement!

Parce que Québec vous demande

de déduire cette taxe de votre propre impôt? Mais, vous êtes libres ou non de refuser. Vous refusez, un point, c'est tout!

Parce que nous refusons vos ententes fiscales? Mais nous sommes libres, je suppose! M. Abbott, vous disiez pendant la session 1953, textuellement:

"Un principe majeur de l'offre ainsi soumise est qu'aucune pression ni directe ni indirecte ne doit être faite sur aucune province pour la forcer à accepter un accord".

Rapprochant vos dernières attitudes à cet énoncé de principes l'Action Catholique conclut que nous sommes "libres... dans un carcan".

Encore: monsieur Abbott, tout comme monsieur Lesage, vous vous plaingez que Québec ne soit pas allé vous soumettre ses propositions, vous consultez, c'est votre propre expression, et vous l'invitez du haut de votre piédestal à le faire. Très bien, mais, le 2 novembre 1953 à Montréal, au Canadian Club et rapporté par la "Canadian Press" que disiez-vous, monsieur Abbott?

Textuellement, ceci: "Mais une chose est claire quant aux ententes fiscales entre le fédéral et les provinces, c'est qu'il est futile de tenter de diviser une fois pour toutes les responsabilités et les pouvoirs fiscaux".

Et plus loin: "La suggestion de recommencer à neuf et de redistribuer les pouvoirs fiscaux entre les divers gouvernements ne peut être mise en pratique".

Et enfin, parlant des ententes fiscales, vous disiez: "C'est la meilleure solution que j'ai trouvée".

Remarquez bien: Pas que le gouvernement ait trouvé" mais, que moi, "Douglas Charles Abbott" aie" trouvée".

"L'Etat à Ottawa, c'est moi" D.C. Abbott!

Ce qui plus est, à quelle occasion disiez-vous cela? A la veille de la première séance de la Commission Tremblay, précisément établie pour étudier un mode nouveau de redi-

Le carnet des petites annonces

Tout comme le Journal parle le même langage que la localité pour laquelle il est publié, les annonces qui y sont publiées ont la même qualité locale, si importante pour l'acheteur comme pour le marchand.

JEUNE HOMME ! JEUNE FILLE ! Pourquoi vous ennuyer? Si vous désirez un ami ou une amie selon vos goûts, vos désirs, écrivez-nous. Nous avons les photos, Inclure timbre. CERCLE SOCIAL PSYCHOLOGIQUE ENR., C. P. 213, St-Hyacinthe, P. Q.

Moteur à vendre

Deux forces, peut s'installer sur 110-220. Très bon marché. S'adresser:

LE GUIDE
Sainte-Marie, Beauce

BICYCLE DE COURSE A VENDRE

Un bicycle de course de garçon et aussi un bicycle de course pour filles, presque neuf.

S'adresser à: JEAN CARETTE Ste-Marie Beauce.

A vendre

Pêche à vendre. Pour le lancer léger. Elle peut lancer jusqu'à 150 pieds.

Modèle "Great Lakes" "Whirl-lauray Reel"

S'adresser à:

André Carette

271, rue Notre-Dame, S-Marie

Logement à louer

Logement de 3 appartements plus chambre de bain, chauffé à l'huile, eau fournie, réservoir à eau chaude sur 220 volts. — S'adresser à:

Armand Fecteau

Sainte-Marie Tél: 312
21, 28 mai

Panel à Vendre

En très bon ordre, récent modèle, peu de millage. A vendre à prix minime. — S'adresser à:

C. P. 225 ou Tél: 104-W
Sainte-Marie, Be

A VENDRE

Beau carrosse à vendre en parfait ordre montée sur ressorts, roues chromées. N'ayant presque pas servi. A vendre à un prix raisonnable. — S'adresser

au "GUIDE"

27 m. jno

PERDU

Un porte-monnaie contenant une somme d'argent a été perdu dimanche après-midi aux alentours du Théâtre Jacob. Une récompense est promise à celui qui le rapportera à:

FLORIAN LEFEBVRE

Sainte-Marie, Beauce
28 mai.

Terre à vendre

à Saint-Elzéar Beauce, 105 arpents 80 en culture, 25 en bois, belle érablière avec 1235 chaudières aluminium, bâtisse en bon ordre et verger, à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à:

Benoit Routhier

Saint-Elzéar, Beauce

L'amoureux qui n'aura jamais de succès est celui qui se promène au clair de lune, une jeune fille au bras et qui lui parle d'astronomie.



LA VOICI! La nouvelle Bière de Riz CROWN & ANCHOR

si vous aimez une bière légère et de goût fin... voici votre bière

Vous n'avez jamais goûté une bière de riz aussi délicieuse que la bière de riz CROWN & ANCHOR. Différente? Assurément.

La bière de riz CROWN & ANCHOR vous apporte une saveur exquise, un goût tout à fait nouveau et agréable, un rafraîchissement sans égal. Elle est fabriquée par des mains habiles dont l'expérience est insurpassable dans l'art du brassage. Elle a été spécialement créée pour ceux qui aiment une bière légère, douce, de goût fin et exquis. Son arrière-goût flatte le palais.

Son étiquette distinctive - à format nouveau et aux couleurs étonnantes rouge et or - et son apparence brillante sont une garantie d'une bière de riz incontestablement délicieuse et parfaite.

Goûtez la bière de riz CROWN & ANCHOR dès aujourd'hui!

Les goûts sont différents. Préférer une bière ou une autre est un choix bien personnel. Si vous aimez une bière légère, pétillante, savoureuse, de goût fin et exquis, vous direz en la dégustant: "Cette nouvelle bière, c'est MA bière".

La bière de riz CROWN & ANCHOR est un produit MOLSON



"Produits Phyto"

Les remèdes "PHYTO" sont composés d'un grand nombre de plantes soigneusement choisies. Enfants comme adultes peuvent en faire usage sans crainte et toujours avec le plus grand profit. Les 33 produits fabriqués à date, par les Pères de la Fraternité Sacerdotale de Pointe-du-Lac, P. Q., sont en vente chez leur représentante, ou ses agents autorisés. Les formules ont été composées par un savant herboriste, un Religieux Français. Tous renseignements seront fournis sur demande, par la Gérante exclusive pour la vente des "PRODUITS PHYTO".

Madame D.-A. Simard

Villa N. D. de Fatima
23, Rue St-Henri (Près de l'église St-Frs-Xavier)
Rivière du Loup — Tél: 3323

Causerie du député ...

Suite de la page 2
 tribution des pouvoirs de taxation. Ces paroles étaient un défi à la province et une fin de non recevoir aux protestations futures de la Commission.

Et après cela, vous nous reprochez de ne pas aller vous consulter sur nos projets? Là, nous serions réellement ridicules! suivant l'expression qui vous est chère!

Mais voilà, messieurs, vous êtes aux abois pour deux raisons: d'abord parce que vous avez été contraints d'étaler au grand jour votre volonté de centralisation à outrance: "centraliser, voilà l'objectif!" vous disait le SOLEIL le 8 avril.

En second lieu, vous craignez les répercussions possibles du geste de Québec près des autres provinces, et comme mesures défensives, (et il importe pour nous du Québec de les démasquer, et de les combattre), comme mesures défensives, dis-je, vous tentez d'ameuter les autres provinces contre nous, en nous représentant comme des égoïstes, en guerre contre elles et mettant entrave aux progrès du pays.

Le slogan est trouvé: Québec ruine ses citoyens et détruit l'unité nationale.

Messieurs Lesage et Abbott, les 7 et 14 avril, le disent à mots couverts, le député de Bagot-S-Hyacinthe le dit plus clairement le 14 avril en Chambre et dimanche soir le 25 avril, le député de Sherbrooke, très expressément avec grand renfort de publicité par Radio-Canada.

Non, Québec n'est pas égoïste, il l'a maintes fois démontré; Québec est fier du progrès du pays et est toujours prêt à y contribuer.

Et ce n'est pas non plus une lutte entre deux groupes ethniques du pays, c'est la lutte ouverte, pour ce qui concerne Québec, latente, pour ce qui concerne certaines autres provinces, contre un noyau de financiers butés, d'aucuns à peine naturalisés canadiens, ignorant des problèmes particuliers des différentes régions du pays, férus de centralisation à outrance et au surcroît déployant un

zèle fanatique pour dompter Québec, qui, seul à date n'a failli ni devant leurs prières, ni devant leurs menaces; et dont, enfin, certains membres du parlement se font les porte-paroles et exécuteurs des hauts-dévolés.

Mes chers amis, je disais au début que monsieur Abbott a ouvert le bal; mais ce fut au tour de monsieur Lesage ostensiblement chargé de donner le ton à la députation de Québec, comme en fait foi d'ailleurs les interventions postérieures des députés de Bagot et de Sherbrooke.

Monsieur Lesage est donc chef de file, représentant non seulement de l'entité économique que constitue la province de Québec, mais aussi interprète du groupe ethnique français et catholique qui y domine.

Relisons ensemble le préambule de son discours du 14 avril 1954 tel que rapporté par le Hansard, page 4316 et suivantes, en le commentant en cours de route.

Monsieur parle en français et donc s'adresse spécialement à ces compatriotes canadiens-français du Québec. Je cite:

"Je ne chercherai pas à diminuer la gravité de la situation que subit un groupe de contribuables du Québec. Je sais que mes collègues de la Chambre se rendent compte qu'il ne s'agit pas d'une chose que l'on peut traiter à la légère ni régler d'un revers de main. Parce que la situation peut-être lourde de conséquences, je soumetts qu'il faut l'envisager, l'étudier, l'approfondir dans ses causes et dans ses effets en évitant l'émotion, la passion, les accusations et les contre-accusations et, à tout prix, l'investive. "Fin de la citation".

Et ce n'est pas non plus une lutte entre deux groupes ethniques du pays, c'est la lutte ouverte, pour ce qui concerne Québec, latente, pour ce qui concerne certaines autres provinces, contre un noyau de financiers butés, d'aucuns à peine naturalisés canadiens, ignorant des problèmes particuliers des différentes régions du pays, férus de centralisation à outrance et au surcroît déployant un

zèle fanatique pour dompter Québec, qui, seul à date n'a failli ni devant leurs prières, ni devant leurs menaces; et dont, enfin, certains membres du parlement se font les porte-paroles et exécuteurs des hauts-dévolés.

Continuons:
 "Serait-on justifié, par exemple, de

n'accuser d'être un ennemi de ma province?"

Parlez-vous de l'entité économique ou de l'entité ethnique du Québec? Je ne sais, car monsieur Abbott dans plusieurs de ces discours, parle lui aussi de ma province de la même façon, que monsieur Lesage!

Puis monsieur Lesage continue et semble d'abord nous dire à quel titre il s'adresse à nous; comme suit: "Citoyen canadien que je suis, fils, représentant du Québec et y résidant, je crois sincèrement, etc." "Fin de la citation".

Monsieur Abbott peut se présenter de la même façon: un canadien résidant à Montréal et député à Ottawa pour le comté S.-Antoine Westmount.

Donc monsieur Abbott se présente:

"Citoyen canadien que je suis, fils, représentant du Québec et y résidant, etc."

La présentation va aussi bien à l'un qu'à l'autre!

Lequel des deux est député de Montmagny, successeur d'Armand Lavergne et représentant du groupe français du Québec? Monsieur Abbott ou monsieur Lesage?

Deux noms, même visage.

Mais continuons:
 "Citoyen canadien que je suis, fils, représentant du Québec et y résidant, je crois sincèrement que la seule émotion permise dans les circonstances est celle qui est causée par l'inquiétude à la pensée que les citoyens de ma province peuvent se trouver dans une impasse". "Fin de la citation".

Monsieur Lesage ou monsieur Abbott, peu importe, il semble que Québec n'a cure de votre permission à nous émouvoir parce que nous aurons deux impôts à payer. Non, le peuple français du Québec semble vouloir entrer dans le giron sans s'émouvoir, même fier de s'associer à tous les autres citoyens de sa race, au pays qui eux tous paient double impôt depuis longtemps! Nous étions seuls à faire exception, et commentions vraiment à être gênés!

Et il semble bien aussi que nos concitoyens de langue anglaise ne s'émouvent pas beaucoup, croyant

probablement que ce n'est pas payer trop cher que 10% d'impôt, pour voir le vrai visage des fanatiques centralisateurs qui dominent le fonctionnarisme à Ottawa, et qui sont seuls et seuls partout à travers le pays à créer la désunion.

Car remarquez bien que de l'état actuel de double taxation que connaissent mes concitoyens français des provinces sœurs, je n'accuse ni une race, ni une confession religieuse; mais les suppôts des mêmes fanatiques que nous avons désignés ci-dessus et dont nombres de nos concitoyens anglais protestants commencent à se lasser.

Mais surtout messieurs, je cherche aussi bien dans cette présentation que monsieur Lesage fait de lui-même que dans tout son discours, l'interprète des citoyens canadiens-français du Québec! Je ne trouve que l'écho de monsieur Abbott!

Je ne suis pas l'individu qui mêle à toutes ses actions la religion et des considérations de langue ou de culture, mais lorsque l'on assume un poste sous une certaine étiquette on ne dissimule pas ensuite son identité.

Pardonnez-moi, mais ce fait crée chez-nous une inquiétude et même une émotion qui est certes aussi justifiable que celle que vous voulez bien nous permettre, parce que nous envisageons de payer quelques dollars de plus pour l'instruction de nos enfants, le soin de nos malades et de nos infirmes.

Le fait français et catholique qui existe non seulement dans Québec, mais partout au Canada, dites-nous, qu'en faites-vous?

Le fait qu'il existe un peuple canadien-français au sein de la nation canadienne, ignorez-vous?

Vous n'avez pas le droit de juger tous les problèmes nationaux qu's'offrent à vous en regard seulement d'une certaine foi et d'une certaine culture, mais vous n'avez pas le droit non plus d'ignorer un tiers de vos commettants.

Nous ne sommes pas une colonie-française, ou espagnole, au milieu de New-York, Toronto ou de Montréal. Nous sommes un peuple de langue-française, de foi catho-

lique, qui possède des écoles, ses universités, son organisation sociale propre, ses journaux, son théâtre, déjà une littérature qui n'est plus dans l'enfance; un peuple complet enfin, français de langue, catholique de foi et canadien de cœur autant qu'il n'importe qui au pays. Vous semblez l'ignorer ou le moins ignorer que des actes politiques peuvent compromettre sa survie!

Je ne cache pas que je puis difficilement me défendre d'une certaine perplexité à la suite de la lecture de votre discours sur le budget et d'un autre dont j'extrais ce qui suit:

"Il n'est rien de plus mauvais pour notre groupement ethnique que de poser certains gestes qui peuvent être interprétés comme un désir ou une volonté du Québec de s'enfermer en lui-même, d'ériger un mur autour de sa frontière, en un mot, de devenir une réserve où l'on se nourrit d'un provincialisme étroit, laissant au reste du pays le soin de développer le culte de la patrie".

"Haro encore sur le baudet" qui est toujours la province de Québec.

Trois fois, en trois semaines, monsieur Lesage, nous sert des amabilités semblables: à Radio-Canada le 16 mars, dix jours plus tard à la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, et le 14 avril dans son discours sur le budget. Nos adversaires d'hier se sont tus; certains parmi nous voudraient-ils prendre la relève?

Monsieur le ministre lorsqu'on érigé un mur autour de son patelin, c'est pour se protéger, non pas attaquer, et lorsque l'on se sent assez fort pour se défendre ou que les ennemis d'hier sont devenus des amis, on n'a plus besoin d'enceintes protectrices.

De jour en jour et rapidement, les différends s'atténuent dans les provinces entre les divers groupes ethniques, et ce serait plutôt une violaine action que de ramener les désunions pour des fins politiques.

Il y a quelques semaines à peine un incident regrettable s'est produit à Hawkesbury, que j'oublie pour l'instant, pour ne me rappeler que cette réunion des pasteurs protestants de Hamilton qui ont épousé la cause de nos frères catholiques de Hawkesbury, témoignant par là, qu'eux aussi sont las du fanatisme sous quelque visage qu'il se présente.

Ces honnêtes pasteurs protestants de Hamilton ont travaillé plus pour l'unité de la nation que nos concitoyens qui crient constamment que nous sommes de mauvais coucheurs.

Mais, monsieur Lesage, il y aurait 3,000,000 de chinois dans la province de Québec, ou 5,000,000 dans le pays, que ça créerait un fait au point de vue social et économique dont il faudrait tenir compte. Ce n'est pas parce que nous sommes français et catholiques que ce fait se présente, mais parce que il y a la 3,000,000 ou 5,000,000 de personnes d'une culture différente de celle de la majorité des citoyens du pays et qui ne peuvent être ignorés et encore moins lorsqu'ils sont de même langue et de même foi que nous. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de 3 ou 5 millions de français catholiques que nous devons faire mine de ne pas le connaître.

Je réprove tous genres de fanatisme et je ne prétends à la supériorité d'aucune de nos cultures sur l'autre. Je soutiens par ailleurs que c'est dans sa propre culture que l'individu acquerra son meilleur développement d'où ce n'est pas seulement par sentiment que je prétends que nous devons protéger notre culture française.

Je suis contre l'érection de murailles de Chine entre les nations, et même je crois qu'un espoir de paix pourrait découler d'une sorte de fédération universelle des peuples comme on tente d'en établir en Europe; mais ça ne mènerait à aucun résultat si c'est l'occasion pour les plus forts de dominer les plus faibles, comme on tente de le faire au sein de la nation canadienne.

J'admets qu'il y a des lacunes

graves, chez notre peuple, dangereusement graves, mais ce n'est pas en salissant nos nids que nous reprendrons des forces; mais c'est dans le calme et l'union que nous pourrions faire l'examen de conscience voulu et prendre les initiatives nécessaires et urgentes. Il faudra qu'Ot-tawa réalise en fin que la province de Québec ne peut pas calquer sa vie exactement sur celle des autres provinces.

Ainsi, en 1951, avec 500,000 de population de moins qu'Ontario, nous avions 100,000 enfants de plus, de un à neuf ans, et 150,000 de un à 19 ans; d'où plus d'écoles, plus de professeurs, etc. Nous pourrions citer cent cas divers semblables qui nécessitent des solutions différentes.

On m'accusera peut-être de langage trop violent et surtout d'attaque par trop "ad hominem"; toutefois il y a des choses qui doivent être dites.

J'ai voulu être le plus objectif possible, et me tenir hors des questions de politique partisane c'est, pourquoi même que j'ai évité de rendre un juste hommage à un chef politique qui joue actuellement un rôle admirable dans Québec, voulant ne présenter mes observations qu'à titre de citoyen canadien, de langue française et de foi catholique, qui prétends aimer son pays, aussi sa race, et un peu la vérité.

Comme beaucoup d'autres, j'opine que nous n'avons pas d'énergie à gaspiller en de vaines querelles, et que des discussions échangées par dessus les barricades sont infructueuses ou du moins très lentes, de réalisations pratiques.

Des discussions entre les partis doivent être tentées; je crains toutefois qu'il soit difficile à Québec d'écouter favorablement les invitations venant de certaines gens que nous considérons fort coupables de provocations humiliantes à notre égard.

D'autre part des chefs d'Etat ne dérogent pas que je sache à leur honneur en prenant l'initiative de

contacts préparatoires à des tentatives de négociations dussai-je, certains lieutenants y perdre quelques plumes. Les intérêts supérieurs de la nation justifient certes de telles mesures, qui seront peut-être l'occasion pour plusieurs, de découvrir comme Laurier au soir de sa carrière, des amis véritables insoupçonnés ou inconnus.

Puisse enfin ces jours d'orage être les derniers à assombrir le ciel de la patrie, et marquer un nouveau départ vers des destinées de plus en plus brillantes, dont s'enorgueillissent, au même degré, deux peuples fiers et valeureux d'une même grande nation.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

contacts préparatoires à des tentatives de négociations dussai-je, certains lieutenants y perdre quelques plumes. Les intérêts supérieurs de la nation justifient certes de telles mesures, qui seront peut-être l'occasion pour plusieurs, de découvrir comme Laurier au soir de sa carrière, des amis véritables insoupçonnés ou inconnus.

Puisse enfin ces jours d'orage être les derniers à assombrir le ciel de la patrie, et marquer un nouveau départ vers des destinées de plus en plus brillantes, dont s'enorgueillissent, au même degré, deux peuples fiers et valeureux d'une même grande nation.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Il y a, au Canada, beaucoup de cas insoupçonnés de diabète dont un bon traitement aurait raison. Les gens obèses et dépassant la quarantaine sont prédisposés au diabète.

Evaluez-la à votre manière!

ÉVALUEZ SON APPARENCE

Si vous aimez les lignes élancées, la Plymouth vous plaira. Elle est plus basse que la plupart des voitures de sa classe... et sa longueur a augmenté de plus de 3". A l'intérieur, ses tissus en deux tons et ses détails raffinés rivalisent avec ceux des voitures de luxe.

ÉVALUEZ SON ROULEMENT DE GROSSE VOITURE

Les amortisseurs Oriflow qui s'ajustent automatiquement et les grands ressorts à lames effilées contribuent à adoucir le roulement. Essayez une Plymouth sur la route la plus cahoteuse que vous connaissez.

ÉVALUEZ SON CONFORT ET SA VISIBILITÉ

Détendez-vous sur les banquettes larges et moelleuses de la Plymouth. Elles sont à hauteur de chaise pour que vous voyiez mieux devant la voiture à travers le grand pare-brise incurvé monopiece. Et constatez le surcroît d'espace pour la tête et les jambes.

ÉVALUEZ SA VIGUEUR ET SA SOUPLÉSSE

Choisissez une côte vraiment raide pour mettre à l'épreuve le moteur à haute compression de la Plymouth, moteur nerveux et débordant de puissance. Puis voyez comment vous pouvez "parquer" avec une seule main à l'aide de la commande servo-direction à effet constant, obtenue moyennant léger supplément.

ÉVALUEZ SES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Essayez les essuie-glaces électriques qui ne s'arrêtent ni ne ralentissent jamais. Et faites-vous expliquer les caractéristiques supplémentaires telles que les roues à jante de sécurité qui aident les pneus à rester en place en cas d'éclatement. Caractéristiques particulièrement intéressantes durant le mois de mai, Mois de la Sécurité.

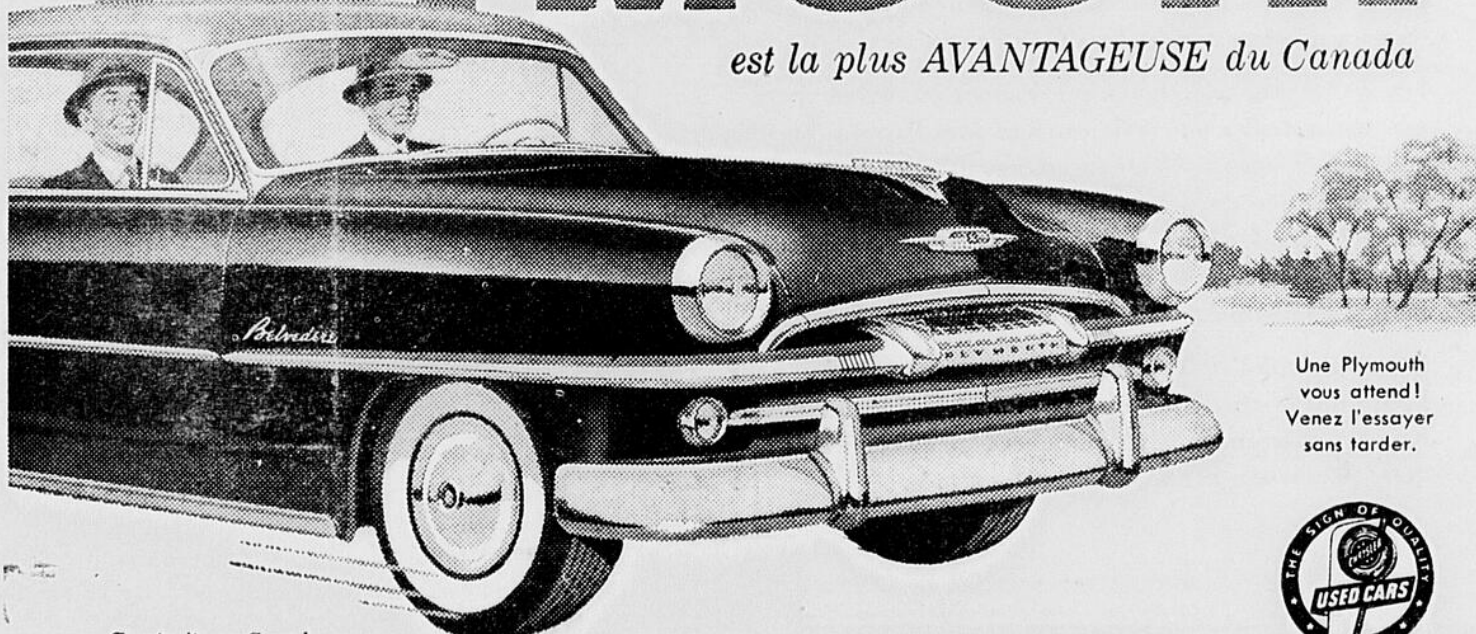
ÉVALUEZ SES AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

La Plymouth présente de nombreux avantages supplémentaires, comme le filtre d'air à bain d'huile et le filtre de carburant Oilite. Renseignez-vous là-dessus. Vous verrez pourquoi "rien ne VAUT PLYMOUTH."

Sachez pourquoi la belle

PLYMOUTH

est la plus AVANTAGEUSE du Canada



Une Plymouth vous attend! Venez l'essayer sans tarder.



Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

Adressez-vous aussi à votre dépositaire CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO pour acheter une voiture d'occasion plus avantageuse!

Begin Motors Limited
 602, rue Notre-Dame, Thetford-Mines

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO LE PLUS PRES

QUI A DIT...?

"UNE ARMÉE MARCHE SUR SON VENTRE"



NAPOLÉON — appuyant sur la nécessité d'assurer le bon ravitaillement des armées

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Les obligations du 3^e Emprunt de la Victoire

sont appelées au remboursement le 1^{er} juin

SI VOUS DÉTENEZ des obligations à 3% du 3^e Emprunt de la Victoire (émises en novembre 1942 avec échéance en novembre 1956) vous devez les présenter pour remboursement le ou après le 1^{er} juin, à n'importe quelle succursale d'une banque à charte au Canada. APRES CETTE DATE AUCUN AUTRE INTÉRÊT NE SERA PAYÉ. Le coupon d'intérêt daté du 1^{er} novembre 1954 et tous les coupons subséquents devront être annexés aux obligations lorsqu'on les présentera pour remboursement. Chaque obligation de \$100 vaudra \$101.26 (les autres coupures ayant une valeur proportionnelle). Le remboursement inclut une prime de \$1 conformément aux conditions stipulées dans l'obligation—plus 26c., soit l'intérêt à 3% pour la période allant du 1^{er} mai au 1^{er} juin, c'est-à-dire celle éolue depuis la date où le dernier coupon devient payable.

Le Gouvernement du Canada

Par son agent financier, la BANQUE DU CANADA

VB-3F-54

Généalogies des familles Beauce - Dorch. - Frontenac

LETOURNEAU

Guillaume Letourneau, fils de feu Guillaume et de feu Marie Grigaux, de St-Georges, Ile d'Orléon, (Charente-Maritime) diocèse de La Rochelle, se maria à Beauport, le 13 juin 1740 (contrat Noël Duprac, 12 mai) à Marie-Françoise Rodrigue, baptisée le 29 juillet 1721, fille de Vincent de d'Angelique Giroux. Il était décédé en 1765. Peu après son mariage, Guillaume vint s'établir à St-Joseph et on peut le compter comme l'un des premiers habitants. Il maria deux de ses fils: Paul, le 23 janvier 1769 à Marie Groleau et Noël, le 16 août 1780 à Marguerite Veilleux. Tous deux ont laissé une nombreuse descendance. Paul Letourneau eut un fils qu'il nomma Paul également et c'est à cause de cela que le surnom de PAULETTE a pris origine.

1—UNE FAMILLE DE ST-GEORGES. 1—HENRI LETOURNEAU, marié à St-Georges, le 10 mai 1942 à Yvette Garant; 2—IRENEE LETOURNEAU, marié à St-Georges le 7 janvier 1918 à Marie-Elisa Labbé; 3—CHARLES LETOURNEAU, marié à St-Georges le 12 août 1889 à Delima Gilbert; 4—ISIDORE LETOURNEAU, marié à St-Georges.

le 22 juillet 1856 à Rosalie Labbe; 5—CHARLES LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 8 août 1826 à Helene Gagné; 6—CHARLES LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 19 mai 1801 à Agathe Cloutier; 7—PAUL LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 23 janvier 1769 à Marie Groleau et 8—l'ancêtre, GUILLAUME.

11—UNE FAMILLE DE ST-COME. 1—PAUL LETOURNEAU, marié à St-Côme le 21 août 1946 à Georgette Landry; 2—ALBERT LETOURNEAU, marié à St-Théophile le 19 novembre 1912 à Domitille Rochette; 3—FORTUNAT LETOURNEAU, marié à St-Côme le 26 septembre 1892 à Victoria Martel; 4—THOMAS LETOURNEAU, marié à St-Georges, le 15 octobre 1861 à Marie Paquet; 5—NARCISSE LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 6 novembre 1838 à Elisabeth Poulin; 6—PIERRE LETOURNEAU, marié à Beauceville, le 17 juillet 1804 à Cecile Veilleux; 7—PAUL LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 23 janvier 1769 à Marie Groleau et 8—l'ancêtre, GUILLAUME.

111—UNE FAMILLE DE ST-JOSEPH. 1—GERARD LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 10 juil-

let 1940 à Marie-Rose Dulac; 2—THOMAS LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 21 octobre 1913 à Valérie Nadeau; 3—THOMAS LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 20 octobre 1885 à Marie-Victoria Doyon; 4—LOUIS LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 23 juillet 1850 à Zénon Cloutier; 5—PIERRE LETOURNEAU, marié à Beauceville le 17 juillet 1804 à Cecile Veilleux; 6—PAUL LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 23 janvier 1769 à Marie Groleau; et 7—l'ancêtre, GUILLAUME.

IV—UNE FAMILLE DE ST-EPHREM. 1—ROMEO LETOURNEAU, marié à St-Ephrem le 27 septembre 1939 à Anne-Marie Faucher; 2—ESDRAS LETOURNEAU, marié à St-Ephrem le 16 août 1892 à Marie-Lucie Roy; 3—DAVID LETOURNEAU, marié à Beauceville le 11 janvier 1859 à Dorothee Plante; 4—JOSEPH LETOURNEAU, marié à Beauceville le 28 octobre 1811 à Suzanne Lessard; 5—NOEL LETOURNEAU, marié à St-Joseph le 16 août 1780 à Marguerite Veilleux et 6—l'ancêtre, GUILLAUME.

La semaine prochaine, je vous parlerai d'une autre famille de Letourneau dont les descendants se rencontrent surtout dans les comtés de FRONTENAC et LOT-BINIÈRE.

FAMILLES LESSARD

Plusieurs familles LESSARD ont commandé leur volume de la semaine dernière. Je vous donne la li-

gnée de quelques-unes et j'engage les autres à se procurer le Volume VII qui leur fournira d'intéressants renseignements.

1—PHILIPPE LESSARD, de MATTICE, Ontario, autrefois de St-Joseph 1—PHILIPPE LESSARD, marié à St-Joseph le 25 juin 1928 à Bernadette Pouliot; 2—THOMAS LESSARD, marié à St-Elzéar le 29 février 1892 à Philomène Rouleau; 3—LOUIS LESSARD, marié à Ste-Marie le 26 janvier 1858 à Vitaline Turcotte; 4—JEAN LESSARD, marié à St-Joseph le 18 février 1822 à M-Marguerite Gagné; 5—ETIENNE LESSARD, marié à St-Joseph le 27 octobre 1795 à Marie-Louise-A. Gilbert; 6—FRANCOIS LESSARD, marié à St-Joseph le 2 février 1767 à Marie-Anne Gagné; 7—FRANCOIS-MALO LESSARD, marié à Ste-Anne-de-Beaupré le 28 novembre 1724 à Angélique Racine; 8—PRISQUE LESSARD, marié à l'Ange-Gardien le 27 avril 1699 à Marie Jacob; 9—l'ancêtre, ETIENNE LESSARD, de Chambois, (Orne)

11—UNE FAMILLE DE ST-PIERRE. 1—GAGNON ELECTRIQUE DE BEAUCEVILLE; 2—EMILE LESSARD, marié à St-Martin le 7 juillet 1925 à Aglaé Maheu; 3—ALBERT LESSARD, marié à St-Martin le 3 septembre 1900 à Joséphine Roy; 4—GEORGES LESSARD, marié à St-Georges, le 27 septembre 1864 à Philomène Poulin; 5—FRANCOIS LESSARD, marié à Beauceville le 30 janvier 1828 à Rosalie Fortin; 6—JEAN-BAPTISTE LESSARD, marié à St-Joseph le 11 janvier 1796 à Marie St-Hilaire; 7—JEAN-BAPTISTE LESSARD, marié à Ste-Anne de Beaupré le 27 septembre 1762 à Dorothee Giguère; 8—JEAN LESSARD, marié au Château-Richer le 30 septembre 1738 à Anne Gagnon; 9—NOEL LESSARD, marié à Québec, le 1er mars 1718 à Ge-

neviève Dubois et 10—l'ancêtre, ETIENNE DE LESSARD de Chambois, (Orne).

111—FAMILLE DE ROMEO

LESSARD, maire de St-Benjamin 1—PATRICK LESSARD, marié à St-Benjamin le 25 juin 1946 à Thérèse Bolduc; 2—ROMEO LESSARD, marié le 4 octobre 1904 à Marie-Desneiges Rodrigue. Cette famille doit fêter ses nocces d'or au cours de l'automne. Fait assez rare, M. Lessard fêtera en même temps ses nocces d'or comme responsable des affaires municipales de St-Benjamin, soit comme conseiller, soit comme maire de sa paroisse. 3—JOSEPH LESSARD, marié à Beauceville le 14 novembre 1881 Agnès Bolduc; 4—AUGUSTIN LESSARD, marié à Beauceville, le 1er février 1842 à Angèle Lambert dit Champagne; 5—IGNACE LESSARD, marié à St-Joseph le 21 janvier 1812 à Angélique Jacques; 6—IGNACE LESSARD, marié le 12 juillet 1781 à Elisabeth Bourbeau; 7—JOSEPH LESSARD, marié à St-Joseph le 19 janvier 1761 à Marie-Angélique Vachon; 8—FRANCOIS-MALO LESSARD, marié à Ste-Anne-de-Beaupré le 28 novembre 1724 à Angélique Racine; 9—PRISQUE LESSARD, marié à l'Ange-Gardien le 27 avril 1799 à Marie Jacob; et 10—l'ancêtre Etienne Lessard, de Chambois, (Orne).

IV—FAMILLE DE MAURICE LESSARD, de St-Georges. Maurice est le propriétaire du Garage National, co-propriétaire de l'Hôtel National et on me dit que c'est un fameux amateur de chevaux de courses. Ce dont je suis sûr, c'est qu'il est bien généreux envers l'oeuvre de généalogie que je poursuis dans la Beauce. 1—MAURICE LESSARD, (no 367, p. 110) marié à St-Georges le 4 septembre 1937 à Marie-Laure Dubois; 2—EDMOND LESSARD, (no 190, p. 94) marié à St-Georges le 9 juin 1902 à Alber-

tine Gilbert; 3—VITAL LESSARD, (no 81 p. 82) marié à St-Georges le 25 septembre 1855 à Basille Gilbert; 4—ROGER LESSARD, (no 10, p. 77) marié à St-Joseph le 4 novembre 1811 à Marie-Louise Doyon; 5—ROGER LESSARD, (no 22, p. 75) marié à St-Joseph le 27 septembre 1791 à Marguerite Jacques; 6—JOSEPH LESSARD; (no 11, p. 74) marié à St-Joseph le 19 janvier 1761 à Marie-Angélique Vachon; 7—FRANCOIS-MALO LESSARD, (no 5, p. 74) marié à Ste-Anne-de-Beaupré le 28 novembre 1724 à Angélique Racine; 8—PRISQUE LESSARD, (no 2, p. 74) marié à l'Ange-Gardien, le 27 avril 1699 à Marie Jacob et 9—l'ancêtre Etienne de Lessard, fils de Jacques et de Marie Héron, de Chambois, diocèse de Sées, (Orne) en Normandie.

V—MADAME ALONZO GIROUX, de St-Georges. 1—M-LILIANE LESSARD, marié à St-Georges le 10 septembre 1923 à Alonzo Giroux et ALEXINA LESSARD, marié le 11 juin 1907 à Adélar Veilleux, père de Rolland; 2—JOSEPH LESSARD, marié à St-Zacharie le 21 février 1887 à Marie-Louise Vachon; 3—VITAL LESSARD, marié à St-Georges le 25 septembre 1855 à Basille Gilbert et la lignée rejoint le no 4 de la précédente.

Toutes les personnes intéressées à se procurer l'un des HUIT premiers volumes parus, (ABELHOY-PERUSSE) n'ont qu'à adresser à l'auteur: Frère Eloi-Gérard, Société Historique de la Chaudière, Beauceville-Ouest. Prix de l'ex.: \$3.38 poste comprise. VOLUME VIII Le Volume VIII est à la veille de paraître. Il contiendra les familles par ordre alphabétique depuis MICHEL jusqu'à PERUSSE. Le Volume IX est déjà commencé. Il contiendra entre autres, les familles POULIN. Il y en a plusieurs!

Rendre à l'ouvrier la conscience de sa valeur, cela suffirait à prévenir toute révolte... ce serait sûrement mieux que lui faire continuellement mesurer l'échelle des valeurs.

A louer ou à Vendre

La maison anciennement de madame Arcade Vachon que l'on a transportée de près de la Pâtisserie Vachon à l'arrière de la maison de monsieur Benoit Vachon.

C'est une magnifique propriété que l'on peut louer ou acheter.

S'adresser à:

Jos Vachon et Fils
Ste-Marie Beauce
J. N. O.

Brochu Radio et Télévision Service

Vente, réparation et installation de tout appareil de

TELEVISION

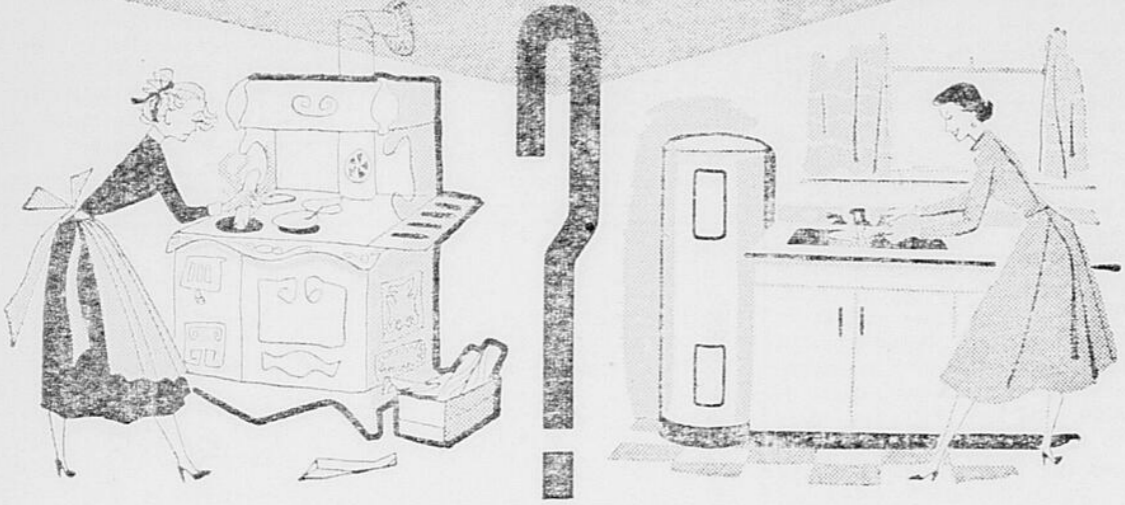
Radios et Accessoires électriques, etc.

J.-Alban Brochu

Tél: 5 Ste-Marie Bce C. P. 127

15 ans de pratiques en réparation de radios 2 ans d'études sur la Télévision.

Ceci Cela



Soyez Moderne! Employez l'Electricité!

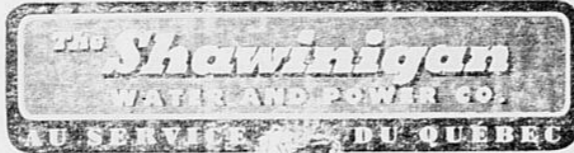
A peine 10
c'est tout ce qu'il en coûte
pour chauffer 3 gallons d'eau
avec un

**Chauffe-
Eau Electrique!**

- Voyez les avantages du
- **CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE!**
- ... Il fonctionne automatiquement!
- ... Il élimine le bouillage sur le poêle!
- ... Il donne de l'eau chaude instantanément!



Soyez Moderne
Un chauffe-eau électrique
donne de meilleurs résultats.



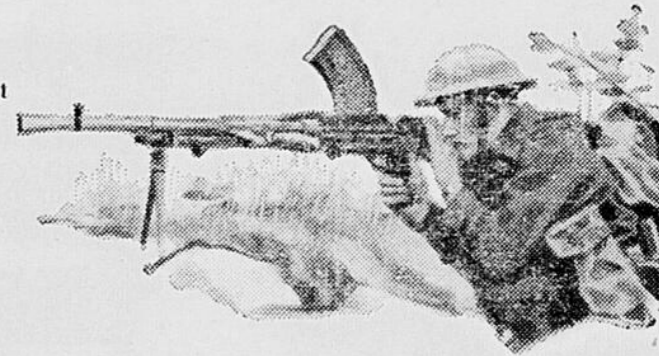
L'arquebuse, qui permit à Champlain de repousser les Iroquois, fut un gage de sécurité pour la colonie naissante de Nouvelle-France et ses alliés hurons. Mais c'était une arme lourde, encombrante, au tir extrêmement lent.

GAGE DE SÉCURITÉ

Pour décourager ou repousser l'agression, l'Armée canadienne possède un équipement moderne et perfectionné qui est un gage de sécurité pour nos familles.

Les jeunes gens énergiques qui désirent servir leur pays peuvent se tailler une belle carrière dans l'armée. En plus de vous donner une excellente formation militaire, l'armée vous enseignera une spécialité technique, vous fournira gratuitement la nourriture, le vêtement, le logement, les soins médicaux et dentaires, sans compter une foule d'avantages. Et vous toucherez un bon salaire qui augmentera avec les promotions.

Pour un emploi stable dans des conditions agréables, pour l'occasion de travailler avec l'équipement le plus moderne qui soit, pour une vie dynamique et fière au service de votre pays — enrôlez-vous dans votre armée.



La moderne mitrailleuse Bren, dont se sert l'Armée canadienne tire dix balles à la seconde. Il suffit d'une minute pour y introduire et tirer 135 balles.

ENRÔLEZ-VOUS DÉS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

DÉPÔT DES EFFECTIFS No 3, 3 CÔTÉ DE LA CITADELLE, QUÉBEC, TÉL.: 4-5940

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE
BRADING

l'heure bleue

LA MEDECINE INTERPOSEE

C'est, répond Roger Amsler, l'ensemble des médecines qui viennent se placer entre le malade et son médecin. Point de départ essentiel: l'ensemble des médecines. Rien qui ne soit strictement médical, contrairement à la médecine interceptée, dont nous parlerons plus tard.

On la sentait grouiller depuis quelque temps, cette médecine interposée. Elle a commencé par accompagner petit à petit le malade, puis le médecin. Des lois, des règlements, des associations sont ensuite intervenues qui lui ont permis de se faire une place au milieu des occupations multiples du praticien, à même l'ignorance veule ou la confiance aveugle des malades.

Un médecin de famille traite son patient, il en est responsable. Responsable vis-à-vis de lui-même, de son malade, de la famille, de la société. Il retire le bénéfice d'une guérison ou supporte le poids d'un échec, parfois devant les tribunaux. A-t-il recours à un spécialiste, quelle responsabilité ce dernier lui prend-il? Le médecin contrôleur d'une compagnie, en assurance ou en accidents du travail, spécialiste en ces questions, qui parvient à baisser au minimum un taux de maladie ou d'invalidité, travaille-t-il en fonction du malade? Qui en reste responsable? Le médecin traitant, la médecine interposée ayant pour premier caractère de rester irresponsable. Est-ce là vraiment le but de la médecine?

Le travailleur peut choisir son médecin. En fait, il en a généralement un à qui il raconte les plus secrètes de ses angoisses, le plus tragique de ses secrets. Il sait que ce qu'il va dire va rester dans la conscience de son médecin et non s'étaler sur des fiches, souvent à la portée de n'importe qui et de n'importe quoi. Il travaille, mais il devient malade. On le "dirige" alors vers quelqu'un qu'il n'a pas choisi. En face de ce médecin qui n'est pas le sien, mais qui cherche comme tout autre médecin à faire honnêtement son métier, à accomplir impartialement sa mission en devant à

moitié et s'essayant à recouper le reste, en scrutant des dossiers, des fiches, des notes, des analyses, ce malade n'est plus à son aise et reste sur la défensive. Bien malgré lui et bien à tort souvent. Mais il n'en garde pas moins en lui-même une réticence qui le fait se replier devant cette médecine interposée et anonyme qu'il comprend mal.

Anonyme? Oui, quoi qu'on en pense. Ce médecin n'est pas le sien, je le répète, n'est pas celui qu'il aurait choisi. D'ailleurs dossier, numéro d'immatriculation, rapports faits sur son état, sur son travail, tout cela reste fort impersonnel. Une fois le dossier fermé, on passe au suivant; ou on lui tend une petite feuille lui disant d'aller voir "son médecin" le plus tôt possible, ce qui n'est pas pour le rassurer. Rien à faire contre cette médecine des masses, des mesures générales, où il devient difficile d'accomplir une mission humaine malgré la bonne volonté de l'anonyme médecin interposé. Médecine inhumaine? Que non pas. Les médecins, qui sont ainsi forcés de négliger la dignité de l'homme noyé dans la collectivité, s'en tirent du mieux qu'ils peuvent. Est-ce leur faute si "les directives globales de leur travail déshumanisent leur mission"?

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples. Conséquence indiscutable de nos temps modernes, nous nous trouvons, qu'on le veuille ou non, en face d'une médecine de soins, aux flancs de laquelle se développe de plus en plus cette médecine interposée. La première s'adresse au médecin traitant; l'autre est le fait de réactions sociales froidement impersonnelles. Au lieu de s'opposer, l'une et l'autre doivent se donner la main, l'interposée devant prendre "davantage conscience de la nécessaire pérennité de la médecine de soin avec tout ce que cela répond en elle à un besoin permanent de la nature humaine". La société ne s'en portera que mieux. Et la médecine aussi.

Roméo BOUCHER

Conseils chinois

La famille chinoise est heureuse et stable, le divorce y est rare, sans doute parce que chacun dans le ménage pratique les judicieux conseils suivants que publie le "Bulletin de la femme chinoise".

Conseils au mari.

1) Ne vous mêlez pas du ménage, la femme sait mieux conduire la maison que vous.

2) Ne bougonnez pas à tout propos, un mari grognon rend sa femme malheureuse.

3) Ne blessez pas votre femme dans ses sentiments: une femme est un paquet de nerfs et elle souffre beaucoup plus vite que vous.

4) Pas de récrimination, pas de paroles dures.

5) Soignez votre personne.

6) Soyez juste pour chacun de vos enfants, si vous êtes dur, votre femme les soutiendra contre vous.

Conseils à la femme.

1) Ne faites pas de dépenses extravagantes; un mari n'aura plus envie d'apporter de l'argent, s'il sait qu'il sera dépensé sottement.

2) Ne laissez pas de saletés s'introduire dans la maison. Un intérieur propre et attrayant est un repos pour le mari qui entre fatigué de son travail.

Cartes professionnelles

RUEL, MOREAU & MYRAND

Comptables Agréés
SYNDIC LICENCIÉ

LOUIS-ROBERT RUEL, L. S. C., C. A.
REJEAN MOREAU, M. S. C., R. I. A., C. A.
MAURICE MYRAND, M. S. C., C. A.

186 Rue Notre-Dame - Ste-Marie - Tél: 335
339, 1ère Ave - Ville St-Georges - Tél: 559

LANGLOIS & LANGLOIS

NOTAIRES

J. E. LANGLOIS, G. A. LL. L.
G. O. LANGLOIS, B. A. LL. L.

Commissaires de la Cour Supérieure
Ste-Justine - (Langevin) Co. Dorchester

Remi TASCHEREAU

Avocat

Bureau: St-Joseph, Tél.: 170
Le soir: Ste-Marie. Tél.: 13

Antoine LACOURCIERE

Avocat

St-Joseph de Beauce Qué.

Tél.: 96

Louis-Alf. FERLAND

Avocat

208 NOTRE-DAME
Ste-Marie, Beauce Qué.

Alexandre MELADY

Médecin-chirurgien-dentiste

St-Marie, Beauce, Qué.

Dr Victor CLOUTIER

1ère Ave. St-Georges-Est
Coeur - Poumons - Foies - Intestins
Estomac - Pression artérielle,
Heures des consultations: 1h. à 5h. p. m.
Le soir sur rendez-vous
- Aucun cas de maternité. -

J. Berch. GAGNON

Architecte

Bureaux: Thetford-Mines
290, rue Notre-Dame, Ste-Marie, Bce

LE COIN DE VALLEE

NAISSANCE

M. Mme Marcel Vachon (Jeanne d'Arc Nadeau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Line, Marise. Parrain et marraine M. Mme Odilon Lagoux de Québec oncle et tante, porteuuse Mme Jean-Paul Nadeau tante de l'enfant.

BENEDICTION D'UNE ECOLE

Dimanche dernier en présence de personnalités civiles et religieuses avait lieu la bénédiction de la nouvelle école No 2 dirigée par Mlle Carter. Cette institution du style le plus moderne est située aux limites de Vallée-Jonction et a été construite l'automne dernier.

NOS MALADES

M. Jules Parent est de retour dans sa famille après un court séjour à l'Hôpital des Anciens Combattants. M. Jos Provencal est actuellement hospitalisé à l'Institut Neurologique de Montréal pour intervention chirurgicale.

NOUS VOUEX DE PROMPT RETABLISSEMENT.

M. Mme Paul Perrault d'Arthabas.

DEPLACEMENTS

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

3) Ne vous négligez pas: "Femme malpropre, mari absent."
4) Laissez le père corriger les enfants quand il le faut.
5) Ne prenez pas conseils de vos voisins pour votre ménage, pensez par vous-même et consultez votre mari.
6) N'oubliez pas que les petites choses sont importantes, ayez du tact, soyez femme.

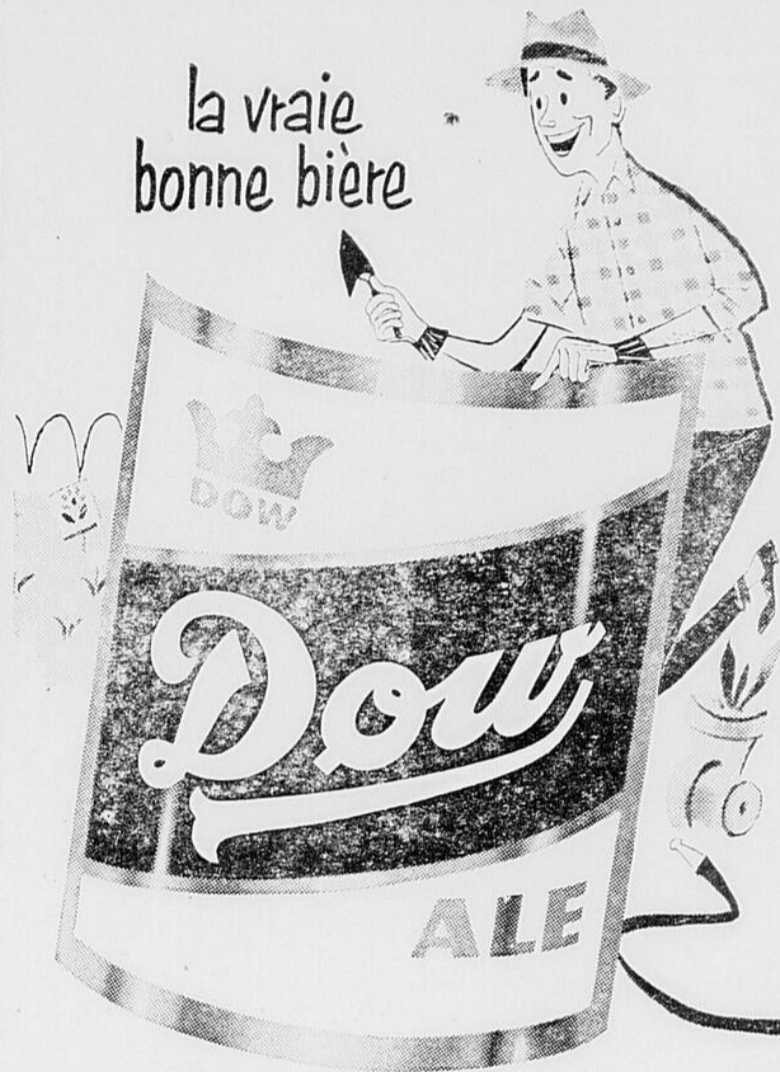
THEATRE

JACOB
STE-MARIE, BCE
Dim. Lun. 30-31 mai
Grand Spécial en couleurs
LE MOULIN ROUGE
Zsa Zsa Gabor, Jose Ferrer

Mar. Mer. Jeu. 1-2-3 juin
Version française
L'INVITATION
Van Johnson, Dorothy McGuire

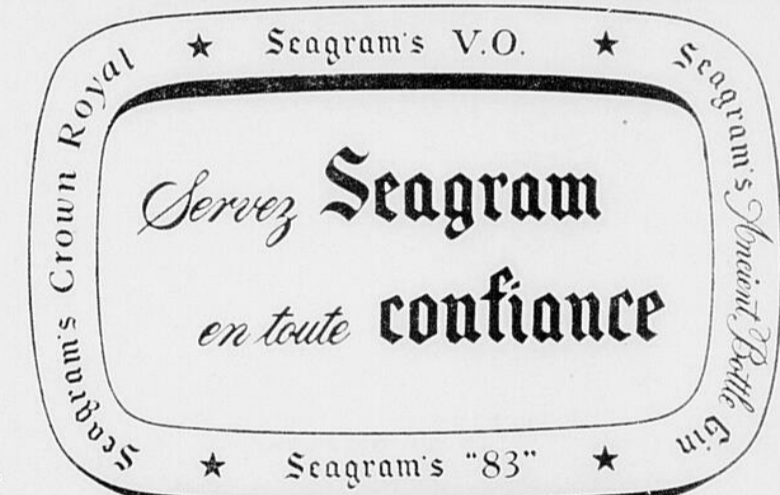
Ven. Sam. 4-5 juin
Programme double
TARZAN ET LA
CHASSERESSE
Johnny Weissmuller, Brenda Joyce
HALF A HERO
Red Skelton, Jean Hagen

la vraie
bonne bière



à MAINTENANT une
VRAIE BELLE ÉTIQUETTE!

Seule la bière DOW est "CLIMATISÉE"



THEATRE

CENTRE RECREATIF
STE-MARIE, BCE
Dim. 30 mai
Version française
SATAN CONDUIT LE BAL
Nellie Corradi, Italo Taio

Mar. Mer. Jeu. 1-2-3 juin
LE GRAND RENDEZ-VOUS
Pierre Assa, René Blancard,
Vera Norman, P. Dehelly

Ven. Sam. Dim. 4-5-6 juin
Grand Spécial
CARUSO
Mario Del Monaco, G. Lollbrigida

THEATRE PERRO

EAST-BROUGHTON
Dim. mar. 30 mai 1er juin
Gene Kelly, Vera Ellen dans:
UN JOUR A NEW YORK
en couleurs
Johannesburg City of gold
T. V. of Tomorrow - News

THEATRE VALLEE

Sam. Dim. 29-30 mai
Version française
en couleurs
VOYAGE A RIO
Jane Powell, Barry Sullivan
Cartoon
Nouvelles en français
Musical

Mar. Jeu. 1-3 juin
LA CHARGE DE LA
BRIGADE LEGERE
Erroll Flynn, Odvia De Havilland
Cartoon - Version française
Action

COCKTAIL

Mercredi soir, Mlle Mariette Marcoux, Mlle Céline Marcoux et Mlle Ginette Giguère de Ste-Marie, accompagnées de Mme Guy Jacob de Vallée-Jonction, sont allées à St-Joseph, pour assister à un cocktail donné en l'honneur de Mlle Gervaise Giguère, à l'occasion de son prochain mariage.

Pour vos réceptions, repas de nocés, fêtes de jeunes, anniversaires ou autres.

Réunissez-vous au
Centre Récréatif
STE-MARIE



Nous avons l'équipement nécessaire pour recevoir 350 convives — Décorations sur demande — Système de hauts-parleurs — Piano, etc. etc. . .
PRIX POPULAIRES ET TRES AVANTAGEUX.

NOTRE CARACTERISTIQUE EST: SERVICE PROMPT ET COURTOIS
Téléphonez ou Voyez:
ROMEO FERLAND
SAINTE-MARIE, BCE
TEL: PRIVE: 321 CENTRE RECREATIF 172
FAITES VOS RESERVATIONS D'AVANCE



Venez-nous voir
Nous vous accordons un escompte appréciable sur vos achats:
Bagues de fiançailles 50%
Chapelets 50%
Montres 40%
Bijoux, etc. 40 et 50%
LA BIJOUTERIE
René Marcoux
Bijouterie en gros
Tél: 4-8722
Edifice Guillemette
2ème étage Ch. 215
37, de la Couronne, Qué.
Juillet 52

La souscription en faveur de l'O.T.J. commencera dimanche le 30 mai. Recevons chaleureusement les solliciteurs.

LA NOUVELLE BEAUCE

No 173

Mills avait une dent depuis quelque temps contre Philippon. Nous ne voyons pas bien pourquoi. Les rapports fournis régulièrement par les visiteurs, à partir de 1822, disent toujours que la conduite du maître est irréprochable; on ne formule aucune plainte. Il est vrai que Philippon, parfois, dressait lui-même le rapport des visiteurs et le Secrétaire, s'en étant aperçu, releva le fait avec aigreur. Mais il y avait autre chose; des rapports lui parvenaient que l'école de Ste-Marie était tenue très irrégulièrement. Il soulignait que la fonction de maître d'école ne devait pas dégénérer en sinecure et que le salaire alloué était assez élevé pour réclamer du titulaire la plus grande application et l'exécution de tous les devoirs (16). Ce salaire, d'ailleurs, à partir du 1er décembre 1826, il le faisait réduire presque de moitié, de L 54 à L 30 par année (17).

Au mécontentement se joignit la menace. En juin 1826 Mills avertissait les visiteurs et Philippon que le Bureau de l'Institution royale discontinuait l'école de Ste-Marie, parce que les rapports n'étaient pas satisfaisants. Il offrait au maître de la transférer à l'école de Terrebonne et lui demandait une réponse immédiate (18). Les visiteurs A.-C. Taschereau et François Lehoullier protestèrent que ce serait un dommage et une injustice de discontinuer l'école, sans en avoir autrement averti les intéressés. Ils demandaient d'attendre encore un terme de six mois, pour donner au professeur et à la population la chance de montrer plus d'intérêt pour l'instruction des enfants (19). De son côté, Philippon répondit qu'il ne pouvait pas accepter la position à Terrebonne, vu qu'il avait une famille établie à Ste-Marie (20). Il n'osait pas expliciter davantage; mais nous savons par ailleurs qu'il était devenu capitaine de milice, donc un notable de la place, et qu'il exerçait le métier de marchand, en plus de ses classes, sinon à leur détriment. Pour affermir sa position chancelante, le maître n'hésita pas à se rendre en personne à Québec, où il rencontra le Secrétaire, le 4 juillet 1826 (21), et plaida pour obtenir son maintien, en même temps que des arrérages de salaire. Il ne put cependant pas s'en tirer sans une forte coupure de ses gages, comme nous l'avons vu.

On tentait alors, à Québec, de mettre sur pied un comité catholique de l'Institution royale et Mills avait hâte de voir l'école de Ste-Marie sortir de son contrôle; c'était pour lui une épave au pied. Philippon n'était pas moins réjoui de la perspective; il escomptait que les habitants en seraient impressionnés favorablement et que sa situation se raffermirait d'autant (22). Mais l'affaire du nouveau comité traîna en longueur; rien de conclu encore, après deux ans de pourparlers. Ce que voyant, Mills prononça la sentence redoutée. Le 8 janvier 1828, il prévenait les visiteurs et Philippon que le Bureau, considérant le petit nombre d'écoliers et autres circonstances, supprimait l'école de Ste-Marie. Le maître était remercié de ses services, à partir du 12 du même mois. Il aurait dû accepter plus tôt la position offerte à Terrebonne (23).

C'est ainsi que l'école royale de Ste-Marie, ouverte en principe le 11 mars 1814, fut fermée, du moins officiellement, le 12 janvier 1828. Elle avait donc duré près de 14 ans. Dans les documents qui la concernent, le nom de Joseph-Antoine Philippon apparaît seul, comme professeur. Nous avons bien rencontré, durant le même temps, deux autres personnages s'intitulant "maître d'école" à Ste-Marie, et nous avons supposé un moment qu'il s'agissait de suppléants engagés par Philippon. Mais rien n'est moins prouvé; il s'agissait plutôt de précepteurs privés au service des familles seigneuriales, qui pouvaient se payer ce luxe.

Le premier est un nommé John Donovan, qu'on trouve à Ste-Marie en 1819 et 1820; il semble être attaché à la famille de Thomas-Pierre-Joseph Taschereau (24). Le second est un personnage mieux connu, qui devint plus tard prêtre, curé de St-Denis de la Boutellerie et fameux prédicateur de la température dans le diocèse; l'abbé Edouard Quartier. Il était à Ste-Marie depuis au moins le 12 juillet 1825 (25), au service des familles Taschereau. Il fut le premier précepteur du futur Cardinal Taschereau, né en 1820. Le 17 avril 1826, il adressait une pétition à Lord Dalhousie, gouverneur: "Après un cours d'étude régulier dans un Séminaire de la Province et après avoir déjà enseigné avec assez de succès dans quelques familles distinguées de Québec... il demandait la position de Philippon, alors menacé de congédiement, ou celle de professeur à St-Joseph, alors qu'on essayait d'y ouvrir une première école (26). Ces démarches toutefois n'eurent pas de suite; l'aspirant devait entrer bientôt au grand séminaire.

Quant à Philippon, ex-maître d'école, il continua sa vie à Ste-Marie, comme marchand. Mais il y trouva une fin prématurée, à 45 ans, en se noyant dans la Chaudière. Les détails de l'accident font défaut; après enquête du coroner, il fut inhumé le 4 juin 1832. Sa famille, plus tard, émigra à St-Victor, pour se multiplier dans cette paroisse, ainsi qu'à St-Ephrem et à St-Evariste. C'est de ce dernier endroit qu'est sorti l'abbé Joseph-Georges Philippon, fondateur de l'Institut Saint-Jean-Bosco, à Québec, et de l'Orphelinat agricole du Lac-Sergent.

A partir du jour où l'Institution royale, par la voie de son bureau ou plus précisément de son secrétaire Mills, avait pris contact avec les écoles établies et en avait assumé vraiment le contrôle, nous pouvons suivre plus intimement la vie de ces écoles.

On approuva, le 7 nov. 1821, les premiers règlements pour leur fonctionnement. Une circulaire imprimée, datée du 1er février 1822, apporça ces règlements aux responsables des écoles. La copie que reçut M. Villade, à cette occasion, nous a heureusement été conservée. Le curé était, en effet, invité par le Bureau à servir comme visiteur de l'école de Ste-Marie, avec T.-P.-J. Taschereau, A.-C. Taschereau et François Lehoullier; mais, soumis aux injonctions de son évêque, il ne tint pas compte de cette invitation, sans cesser pourtant de servir à titre de commissaire comme il l'avait fait depuis 1814. Voici donc un aperçu des premiers règlements en vigueur (27):

(16) Ibidem, Letter Book, p. 277 lettre du 7 mars 1826. (17) Ibidem, Letter Book, p. 111, lettre du 2 déc. 1826. (18) Ibidem, pp. 62 et 63, lettres du 12 et du 13 juin 1826. (19) Ibidem, lettre du 24 juin 1826. (20) Ibidem, lettre du 25 juin 1826. (21) Ibidem, lettre du 19 août 1826. (22) Ibidem, Philippon à Mills, le 11 avril 1827. (23) Ibidem, Letter Book, pp. 211 et 212. (24) Notaire Walsh, 3 mai 1819; notaire Frs Veauvaut, 14 sept. 1819 et 2 mars 1820. (25) Ibidem, 5 sept. 1825. (26) Archives de l'Institution royale, lettres reçues. (27) Fabricque de Ste-Marie, Papiers Villade III, Divers imprimés. (28) Acte du notaire J.-B. Bonneville. Cf. aussi notaire J.-J. Rény.

Naissances

DANIEL SEVIGNY EST NE

M. et Madame Raymond Sévigny, (Marguerite Guay), de St-Joseph, sont les heureux parents d'un fils, né le 18 mai et baptisé le 23 à St-Joseph, sous les prénoms de Joseph, Alfred, Yvon, Daniel, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Sévigny, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Gisele Sévigny, tante de l'enfant. M. Raymond Sévigny est un ancien employé de notre journal. Nous offrons nos félicitations aux heureux parents.

GISELE TURCOTTE EST NEE

Monsieur et madame Louis-Georges Turcotte, (Huguette Cliche), de Ste-Marie, sont heureux de faire part de la naissance d'une fille, née le 20 mai et baptisée sous les prénoms de Marie, Claudette, Gisele, Parrain et marraine: M. et Mme Adalbert Cliche, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

LISE ROY EST NEE

Monsieur et madame Lucien Roy, de Ste-Marie, ont le plaisir de faire part de la naissance d'une fille, baptisée le 24 mai, sous les prénoms de Marie, Gisele, Lise, Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Fortin, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

YOLANDE DEBLOIS EST NEE

Monsieur et madame Roland Deblois (Hélène Girard), de Ste-Marie, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée le 24 mai, sous les prénoms de Marie, Raymonde, Yolande, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Thomas Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

Jeannine Giguère est née

Monsieur et madame Fernand Giguère, (Albertine Turcotte) de Ste-Marie, sont les heureux parents d'une fille, née le 22 mai et baptisée sous les prénoms de Marie, Nicole, Jeannine, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Turcotte, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

DIANE LEFEBVRE EST NEE

Monsieur et madame Gerard Lefebvre, (Jeannette Sylvaïn), de Ste-Marie, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille, née le 20 mai et baptisée sous les prénoms de Marie, Anne, Rita, Diane, Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Sylvaïn, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

Notes Sociales

—Le notaire et Mme Nicolas Larochelle de Semetiere, Abitibi, ont passé quelques jours à Québec et à Ste-Marie, à l'occasion du Congrès de l'Ordre des notaires, tenu à Québec au Château Frontenac, les 21-22-23 et 24 mai.

Carnet

M. Marc-André Poulin, professeur à Lauzon, a passé la fin de semaine à Ste-Marie, chez ses parents.

M. et Mme Rolland Lacroix sont allés à Montréal mercredi.

Mlle Jeannette Marcoux, de Québec a passé la fin de semaine à Ste-Marie.

M. et Mme Maurice Gamache sont allés à Québec, jeudi.

MM. Maurice et Charles Giguère de Québec ont visité M. Irénée Giguère de Ste-Marie en fin de semaine.

M. et Mme Lue Gagnon de Québec ont passé quelques jours à Ste-Marie, les invités de M. et Mme Georges-A. Gagnon.

M. Bernard Chassé était de passage à Ste-Marie en fin de semaine.

M. Mme Jean-Louis Giguère de Chicago sont venus assister aux funérailles de M. Linière Giguère de Ste-Marie.



10e anniversaire du jour J le 6 juin



—Il y a dix ans, le 6 juin, les troupes de la 3e division canadienne envahissaient les côtes de la Normandie près de Bernières en vue d'établir une tête de pont des plus importantes. Les photos ci-dessus prises par des photographes de l'Armée canadienne reflètent diverses phases du combat acharné qui s'est déroulé sur les plages. 1) Prisonniers allemands se dirigeant vers leur prison. 2) Le major-général Rod Keller, commandant de la 3e division, renseigne ses hommes à son arrivée en France. 3) Des ballons de protection protègent la plage où des ingénieurs aménagent des routes. 4) Avance des chars d'assaut canadiens. (5 et 6) Des fantassins montent à l'assaut en débarquant des péniches. 7) Accueil enthousiaste

des Français libérés. 8) Groupe de prisonniers allemands sur la plateforme de la gare de Bernières. 9) Des prisonniers allemands transportent leur blessés à un poste de premiers secours sur la plage.

L'Événement de la saison

OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE LE 6 JUIN. — COURS A L'AFFICHE. — SERVICE D'AUTOBUS REGULIER.

L'événement de la saison à Ste-Marie, sera sans contredit, l'inauguration du Club Nautique, appartenant à M. Octave Boivin. Les organisateurs sont de plus en plus actifs, afin de préparer la journée du 6 et il y aura un programme bien rempli. Les lutteurs qui ont été annoncés pour l'ouverture devront se mesurer avec un ours de taille imposante. De plus, les autobus de la municipalité circuleront régulièrement à toutes les heures, afin de transporter les amateurs de sensations sur le site du club. Tous sont invités à s'y rendre nombreux. Le succès dépendra de l'appui qu'on voudra bien accorder aux organisateurs, en participant à ce spectacle. Comme nous le disions dans un autre article, il y aura toujours quelque chose d'intéressant au Club Nautique pendant tout l'été. Donc, proposons-nous de nous réunir tous au Club Nautique le 6 juin. Nous en reparlerons d'ailleurs dans une autre édition.

Trois nouveaux joueurs obtenus par le Thetford-Mines

Le Club de Baseball "Les Mineurs de Thetford-Mines" passe présentement par une dure épreuve, quelques joueurs ont été blessés, d'autres n'ont pas fourni le rendement que l'on attendait deux après les avoir vus à l'entraînement et aux pratiques et l'équipe a subi quelques revers au cours de la présente semaine. Le Président, M. Lucien Lafleur, était heureux d'annoncer l'acquisition de trois nouveaux joueurs qui renforceront considérablement notre équipe. Parmi les trois joueurs obtenus, il n'y a nul autre que le populaire JOS ALA, un joueur bien connu dans la Ville de l'Amiante. ALA a été obtenu du Club YORK de la Ligue Piedmont, classe "B" tout comme les voléurs Richard Sobek et Benny Spears. On sait que le joueur ALA vint aider les Mineurs à la fin de la saison régulière 1953, après avoir évolué dans la Ligue des Laurentides. Au cours de la saison précédente alors que les Mineurs jouaient dans la Ligue Laurentienne avec Lévis, St-Georges et Plessisville, ce joueur d'intérieur était le joueur le plus populaire à Thetford-Mines. Les deux autres nouveaux joueurs possèdent un excellent coup de baton. Avec le Pocatello de la Ligue Pioneer, classe "D", Sobek frappa pour

Carnet

Mme Jos. Carrette de passage à Québec samedi.

M. l'abbé Luc Savard à Québec récemment.

Mgr Wilfrid Lebon du Collège Ste-Anne de la Pocatière de passage à Ste-Marie et St-Georges en fin de semaine.

M. et Mme Antonio Brochu de "La Voix des Bois-Francs" de Victoriaville visitaient Mme Jean-M. Carrette de Ste-Marie, cette semaine.

M. Eugène Vallée de Gros-Pin, de passage à Ste-Marie, cette semaine.

M. et Mme Jean Carrette et leurs fils de Québec en visite chez des parents à Ste-Marie, dimanche.

M. et Mme Jean-Louis Carrette et

Accident à M. Albéric Boilard

M. Albéric Boilard, de Ste-Marie s'est infligé de multiples contusions, samedi après-midi, alors qu'il se promenait à bicyclette dans le chemin du domaine, quand une automobile le frappa soudainement dans le dos. L'individu qui conduisait l'auto n'arrêta

leurs enfants de Québec à Ste-Marie dimanche. Mme D. Miville Dechènes et Mlle Rollande Dechènes de passage à St-Georges dimanche. M. et Mme Marius Blouin de Québec ainsi que Mme Jean-M. Carrette de passage à Montréal en fin de semaine. M. et Mme G. Turcotte de Lévis sont venus à Ste-Marie, à l'occasion du décès de M. Linière Giguère père de Mme Turcotte.

M. Albéric Boilard, de Ste-Marie pas, mais après quelques recherches, on rattrapa le chauffeur qui fut conduit à St-Joseph. M. Albéric Boilard recut les soins du Docteur J.-A. St-Jacques de Ste-Marie. Nos vœux de prompt rétablissement.

Collision à un passage à niveau

Une automobile a été heurtée par un train, mardi soir, vers sept heures et demie, à un passage à niveau de Ste-Marie de Beauce. Toutefois personne n'a été blessé, car les occupants de la voiture eurent le temps de descendre avant que la collision ne se produise. Seul l'avant du véhicule a subi des dommages, qu'on évalue à \$300.

Réunion des Membres de l'AP I régionale de la Chaudière

A Ville St-Georges, le 31 mai prochain, tous les membres et leurs amis sont invités au banquet qui sera servi à l'hôtel Arnold. A cette occasion, M. Rolland Beaudin, C. A. traitera un sujet très important, soit: "Comment préparer votre succession." Nous comptons sur une assistance très nombreuse. Bien à vous, ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS REGIONALE DE LA CHAUDIERE E. A. Cliche, Secrétaire.

LINGERIE DU JOUR E. CARBONNEAU Bas nylon parfaits avec coutures à vendre pour seulement .89c Spécialité: Bas nylon circulaire. - Au magasin de MME DONAT TURMEL 145, Rue Notre-Dame - Sainte-Marie, Beauce ATTENTION Les personnes qui désirent se procurer les anciennes photos que nous publions et celles qui paraîtront dans nos autres éditions pourront se les procurer au STUDIO FOURNIER Rue de la Gare, Ste-Marie de Beauce Un grand nombre de photographies d'inondations de feux, etc. etc., sont à votre disposition pour un prix minime. Ces photos constituent notre petite histoire et il est remarquable de constater la transformation qui s'est opérée dans le village depuis une trentaine d'années. TELEPHONEZ OU ECRIVEZ au STUDIO FOURNIER Rue de la Gare Sainte-Marie, Beauce TEL: 118 W